



Organisation mondiale
de la santé animale
93e Session Générale

Assemblée mondiale

Paris, 18-22 mai 2026

93GS/Fin-01/Fr
Original : Français
Mars 2026

Rapport financier 2025

99^e exercice

Document de travail financier



Organisation mondiale
de la santé animale

Table des matières

Introduction	3
I. Performance financière 2025	4
a) Réorganisation stratégique	5
b) Renforcement progressif des fonctions de soutien	5
c) Appréciation globale de la santé financière	5
1. Budget général	6
1.1 <i>Indicateur 1 : Répartition des Membres par catégories de contributions statutaires</i>	6
1.2 <i>Indicateur 2 : Montant théorique des contributions statutaires</i>	7
1.3 <i>Indicateur 3 : Taux de recouvrement des contributions statutaires</i>	8
1.4 <i>Indicateur 4 : Arriérés des contributions statutaires</i>	8
1.5 <i>Indicateur 5 : Contributions extraordinaires par année</i>	9
1.6 <i>Indicateur 6 : Recettes annuelles</i>	10
1.7 <i>Indicateur 7 : Dépenses annuelles</i>	10
2. Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial)	11
2.1 <i>Indicateur 1 : Subventions signées par an</i>	12
2.2 <i>Indicateur 2 : Subventions en cours</i>	13
2.3 <i>Indicateur 3 : Recettes perçues par an</i>	13
2.4 <i>Indicateur 4 : Typologie des partenaires financiers</i>	14
2.5 <i>Indicateur 5 : Montants restant à recevoir</i>	15
2.6 <i>Indicateur 6 : Charges</i>	15
3. Représentations régionales et sous-régionales	16
3.1 <i>Indicateur 1 : Source des recettes</i>	16
3.2 <i>Indicateur 2 : Répartition des dépenses par source des recettes</i>	17
II. Situation financière consolidée	18
1. L'actif	18
2. Le passif	18
III. La reconstitution du fonds de réserve	18
IV. Les caisses de retraite	19
1. La Caisse autonome d'allocation vieillesse de l'OMSA	19
2. La Caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales	19
V. États financiers consolidés	21
VI. États financiers des entités	31
1. Budget général	31
2. Fonds Mondial pour la santé et le bien-être des animaux	51
3. Représentations régionales et sous-régionales	61
4. La Caisse autonome d'allocation vieillesse de l'OMSA	69
5. La Caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales et des bureaux de l'OMSA	77
VII. Certificat par l'Expert Comptable	83

Introduction

1. L'année 2025 a été marquée par une exécution budgétaire conforme aux autorisations votées, dans un contexte de transformation organisationnelle et de préparation du 8e Plan stratégique.
2. Conformément à l'article 11 du Règlement financier et à l'article 32 du Règlement général, ce document présente le rapport financier et les états comptables de l'Organisation pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Parmi les états financiers préparés selon les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS 1) on trouve : État I. Situation financière ; État II. Performance financière ; État III. Tableau des flux de trésorerie ; État IV. Tableau montrant la variation de l'actif net ; Notes aux états financiers.
3. L'Organisation respecte les normes du Plan Comptable Général français, garantissant que ses règles et méthodes comptables s'alignent sur les lignes directrices établies. Elle applique les principes généraux comptables suivants : continuité d'activité ou d'exploitation ; indépendance des périodes comptables ; nominalisme (ou des coûts historiques ou de stabilité de l'unité monétaire) ; prudence ; permanence des méthodes ; importance relative ; non-compensation ; bonne information ; prédominance de la substance sur l'apparence ; et, intangibilité du bilan d'ouverture.
4. Ce rapport financier comprend les états suivants :
 - État financier consolidé (Budget général, Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux et Représentations régionales et sous-régionales) ;
 - États financiers individuels pour chacun des éléments ci-dessus ;
 - États financiers de la Caisse autonome d'allocation vieillesse du personnel du Siège et de la Caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales et sous-régionales.
5. Les états financiers des caisses de retraite susmentionnées sont présentés séparément, car ils sont indépendants du budget de l'Organisation.
6. L'Expert-comptable¹ examine les états financiers pour confirmer leur cohérence et vraisemblance, en garantissant leur conformité avec le règlement financier de l'OMSA, le Plan Comptable Général français et, lorsqu'approprié, les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). L'examen comprend : la régularité de l'enregistrement des écritures comptables ; la conformité par rapport aux règlements et politiques financières ; la gestion des actifs et le calcul des dotations aux amortissements ; la conformité des opérations et des prestations ; et, la préparation d'états financiers complets.
7. L'Expert-comptable apporte des conseils en matière de gestion et de réalisation appropriée de toutes les écritures comptables, portant notamment attention aux placements, aux opérations de changes et à la gestion des risques. Le compte-rendu annuel de l'Expert-comptable est soumis au Vérificateur externe² et aux Commissaires aux comptes appartenant au Conseil. L'attestation des comptes délivrée par l'Expert-comptable est annexée au présent rapport.
8. Conformément à l'Article 12 du Règlement financier, le Vérificateur externe audite tous les comptes, en veillant à leur conformité aux normes internationales d'audit (ISA). Le rapport du Vérificateur externe (93GS/Fin-03) fournit une évaluation complète des risques et de l'efficacité des contrôles internes. Par ailleurs, depuis 2015, le Vérificateur externe exerce également la fonction de commissaire aux comptes, chargé ainsi de certifier que les comptes annuels de l'Organisation sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice antérieur ainsi que de la situation financière et du patrimoine.
9. Le rapport financier est en outre soumis à l'examen des commissaires aux comptes, membres du Conseil, et est présenté dans le document 93GS/Fin-02.

¹ Les coordonnées et les qualifications de l'Expert-comptable peuvent être communiquées sur demande.

² Les coordonnées et les qualifications du Vérificateur externe peuvent être communiquées sur demande.

10. Ce rapport complète le Rapport de la Directrice générale sur les activités de l'OMSA en 2025 (93GS/Adm-05), qui décrit en détail les progrès réalisés par l'Organisation.

I. Performance financière 2025

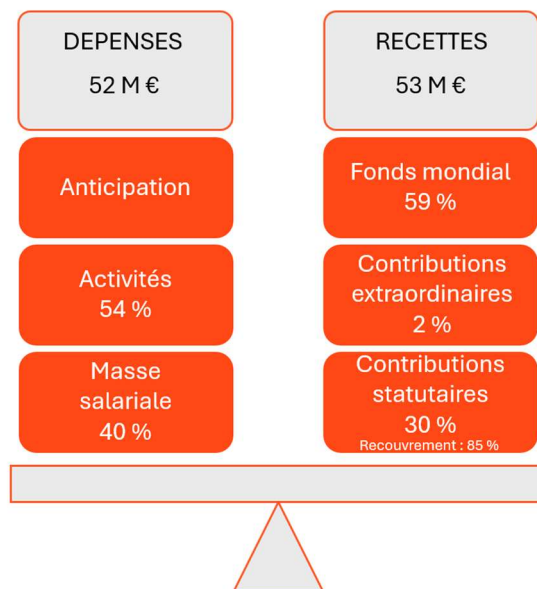


Figure 1. Chiffres clés pour 2025

11. En 2025, l'Organisation a assuré une exécution budgétaire conforme au budget initial adopté par l'Assemblée mondiale des délégués en 2024 et au budget révisé adopté en 2025. Les principaux indicateurs financiers reflètent l'engagement constant des Membres à soutenir l'organisation, tant par le versement des contributions statutaires que par des contributions extraordinaires.
12. Au long de l'année 2025, dans le souci constant de répondre aux attentes de ses Membres, l'organisation a poursuivi un haut niveau d'activités en matière normative, ainsi qu'un renforcement des capacités mises à dispositions des Membres : outils numériques de valorisation des données (Status, WAHIS, ANIMUSE, PVSIS...) et activités de développement capacitaire.
13. L'organisation remercie les Membres pour leur investissement dans la santé animale et invite les Membres qui en auraient la capacité à contribuer à l'activité de l'organisation par le biais de contributions extraordinaires. En 2025 trois Membres ont versé à l'organisation des contributions extraordinaires : la France, l'Italie et Taïpei Chinois.
14. L'exercice 2025 a confirmé la stabilité des contributions statutaires et de leur taux de recouvrement, qui reste inférieur au niveau nécessaire à l'organisation pour la poursuite de ses travaux ; la poursuite d'un niveau élevé d'activité du Fonds mondial et une gestion rigoureuse des crédits votés ont permis à l'organisation de maintenir ses activités stratégiques dans un contexte incertain.
15. En 2025, le taux de recouvrement des contributions statutaires s'est élevé à 84 % (91 % en incluant les arriérés), permettant de couvrir les 20,58 M€ de dépenses du Budget général. Les recettes consolidées (Budget général, Fonds mondial, Représentations régionales et sous-régionales) ont permis de couvrir l'ensemble des dépenses engagées, dans le respect des principes d'équilibre budgétaire.

16. Le niveau des programmes mis en œuvre grâce à la générosité des partenaires de ressources reste à un niveau élevé comme le montre la figure 1. Comme par le passé, les activités techniques des Représentations régionales et sous-régionales sont majoritairement financées par les contributions volontaires.

a) Réorganisation stratégique

17. L'année 2025 a été une année de réorganisation puisque l'organisation s'est préparée à la mise en œuvre du 8e plan stratégique. Dans un cadre humain et financier constant, les périmètres fonctionnels ont été redéfinis pour aligner la structure organisationnelle avec les priorités du 8e Plan stratégique, afin d'améliorer la capacité d'exécution de l'Organisation.
18. La création d'une troisième direction générale adjointe, dédiée au cadre global et au développement capacitaire, constitue un fait marquant de l'exercice. Cette évolution répond à l'augmentation très nette du volume d'activités opérationnelles menées par l'organisation, à la complexité croissante des partenariats et modalités de financements, ainsi qu'à la nécessité de renforcer le pilotage stratégique et la coordination transversale.
19. La création de cette direction s'est effectuée à effectifs constants via une redistribution des responsabilités et des équipes. Son impact financier reste maîtrisé au regard des réallocations internes et des économies générées sur d'autres postes.

b) Renforcement progressif des fonctions de soutien

20. Un effort particulier a été engagé pour renforcer les fonctions administratives et financières et assurer un meilleur soutien aux personnels de l'organisation, ainsi qu'aux experts associés et aux partenaires de l'organisation et répondre à l'observation du vérificateur externe concernant la mise en place d'un système informatisé de gestion des ressources humaines (SIRH).
21. L'exercice 2025 marque la deuxième année d'exécution de gestion sur l'outil informatique *Procure 2 Pay* (P2P), qui améliore la capacité d'analyse de l'organisation sur le budget et permet d'améliorer la traçabilité des circuits de dépense. A terme, il en est attendu un approfondissement de la lecture analytique des comptes avec une meilleure identification des centres de coûts ; une ventilation plus précise des charges par nature et par projet ; et une traçabilité renforcée entre financements et activités. La mise en œuvre de cet outil a apporté aux équipes administratives une capacité de suivi renforcée, mais n'a pas encore offert aux équipes techniques la visibilité sur la consommation des budgets par projet. Le déploiement du module projet est prévu sur 2026 et permettra d'améliorer le suivi des budgets consommés.
22. Par ailleurs, cet outil budgétaire a été déployé à titre expérimental dans deux régions. Cette expérimentation fait apparaître des ajustements nécessaires à la bonne mise en œuvre de l'outil et interroge l'administration sur le niveau de décentralisation le mieux adapté aux contraintes locales. En 2026, un audit de la fonction de dépense permettra d'améliorer la compréhension des difficultés rencontrées et d'identifier les axes d'améliorations les plus pertinents.

c) Appréciation globale de la santé financière

23. La santé financière de l'organisation, soulignée par l'expert-comptable ainsi que par le vérificateur externe depuis plusieurs années, repose sur une exécution budgétaire maîtrisée, qui fait apparaître une modération de la dépense face au niveau soutenu de l'activité. Elle s'accompagne d'un renforcement progressif des fonctions support et l'amélioration du service rendu aux équipes techniques.

24. La dépendance persistante aux contributions volontaires fait toutefois apparaître le manque d'autonomie de l'organisation dans la conduite de ses activités stratégiques. Certaines représentations régionales présentent des vulnérabilités financières et une surexposition au risque de financement. Cette fragilité pourrait dégrader la lisibilité de l'action régionale de l'organisation. Une pression structurelle persiste sur les coûts fixes, et notamment les coûts récurrents associés aux systèmes d'informations complexes mis en œuvre et animés par l'organisation au profit des Membres. La visibilité pluriannuelle reste un élément d'amélioration sur lequel portent déjà les efforts du Comité d'examen de la gouvernance.
25. L'exercice 2025 s'inscrit donc comme une année de transformation maîtrisée. L'Organisation a démontré sa capacité à maintenir une exécution budgétaire conforme dans un contexte de changement organisationnel, à préparer activement le 8e Plan stratégique et à renforcer ses outils de pilotage financier.

1. Budget général

26. Le millésime 2025 fait apparaître une dépense maîtrisée, avec un taux de consommation de près de 97 %. Le souci constant de l'administration de ne pas produire de déficit conduit à une approche de la dépense très tenue, permettant à l'organisation de maîtriser son risque et de conserver une capacité de provision. En particulier, d'importantes dépenses de travaux d'investissement seront prochainement rendues obligatoires pour assurer la mise en conformité technique des locaux du siège.
27. Les dépenses du Budget général sont le reflet de l'activité de l'organisation, par la forte part des frais de personnel dans la dépense. Les frais de personnel de l'Organisation s'élèvent à près de 51 % de la dépense du Budget général et traduit le niveau d'expertise de l'organisation, et son investissement constant dans l'accompagnement des Membres au travers des missions et des activités.

1.1 Indicateur 1 : Répartition des Membres par catégories de contributions statutaires

28. Cet indicateur présente le nombre de Membres dans chaque catégorie de contribution statutaire à la clôture de l'exercice.
29. Conformément aux Statuts organiques, les Membres sont libres de choisir la catégorie de leur contribution statutaire annuelle. Le tableau 1 donne un aperçu des six catégories de contributions statutaires, le nombre de Membres payant par catégorie et le montant des contributions statutaires pour 2025.
30. L'OMSA n'appelle que 50 % du montant des contributions dues par les Membres classés pays les moins avancés (PMA) par le Conseil économique et social des Nations Unies, comme détaillé dans le tableau 1. La sortie du Bhoutan de la catégorie des pays PMA a été appliquée sur l'année 2025.

Catégorie Contribution	Nombre de Membres	Contributions statutaires de 2025	Montant €
1	16	315 375	5 046 000
2	7	252 300	1 766 100
3	12	189 225	2 270 700
4	15	126 150	1 892 250
5	25	63 075	1 576 875
5 LDC	3	31 538	94 613
6	66	37 845	2 497 770
6 LDC	39	18 923	737 978
Total	183		15 882 285

Tableau 1. Répartition des Membres entre les six catégories de contributions statutaires

31. La figure 2 illustre la répartition des Membres de l'OMSA par catégorie de contribution en 2025 et est complétée par une liste exhaustive par région dans l'Annexe A.

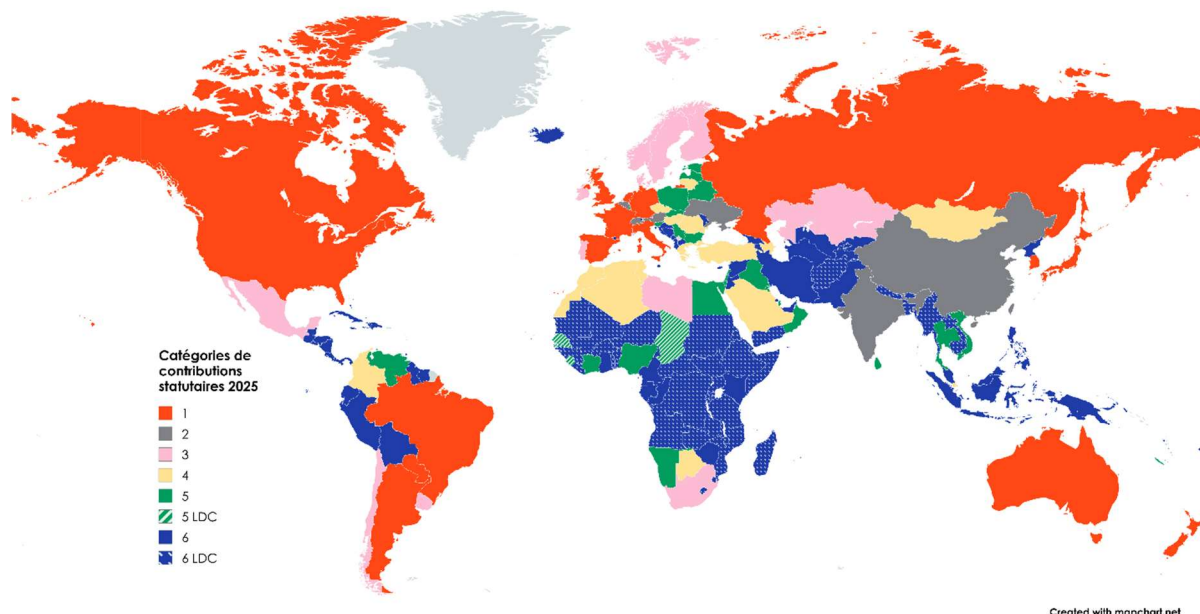
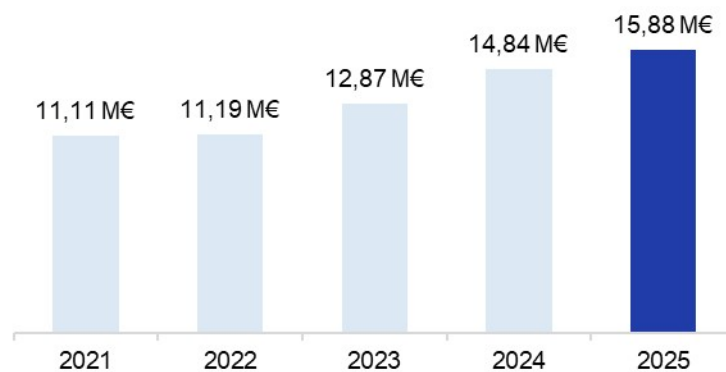


Figure 2. Répartition des Membres par catégorie de contribution statutaire

32. En 2025, 73 % des Membres (133/183) ont versé des contributions statutaires de catégories 5 et 6. En revanche, seuls 13 % ont versé des contributions statutaires de catégories 1 et 2, et 15 % pour les catégories 3 et 4. Cette répartition influence considérablement les perspectives financières du Budget général, en raison d'une dépendance aux Membres des premières catégories.
33. Deux Membres de catégorie 1 et un Membre de catégorie 2 ont choisi de payer une contribution de catégorie A d'un montant minimum de 500 000 €, incluant le montant de leur contribution statutaire respective.
34. L'annexe A montre la liste des Membres par catégorie, catégorie extraordinaire incluse.

1.2 Indicateur 2 : Montant théorique des contributions statutaires

35. Cet indicateur présente le montant théorique des contributions statutaires à recevoir pour l'exercice si tous les Membres paient leurs contributions.
36. Pour l'année 2025, les contributions statutaires calculées s'élevaient à 15,88 M€, soit 76 % du total des recettes du Budget général (73 % en 2024), une proportion importante qui souligne le rôle essentiel que jouent ces contributions dans l'exécution du programme de travail annuel et dans la planification budgétaire. Le recours aux contributions extraordinaires et statutaires comme source de revenus de base reflète l'engagement de l'OMSA en faveur d'une planification financière structurée et prévisible, garantie de stabilité et d'allocation stratégique des ressources pour la réalisation des initiatives en cours et futures.

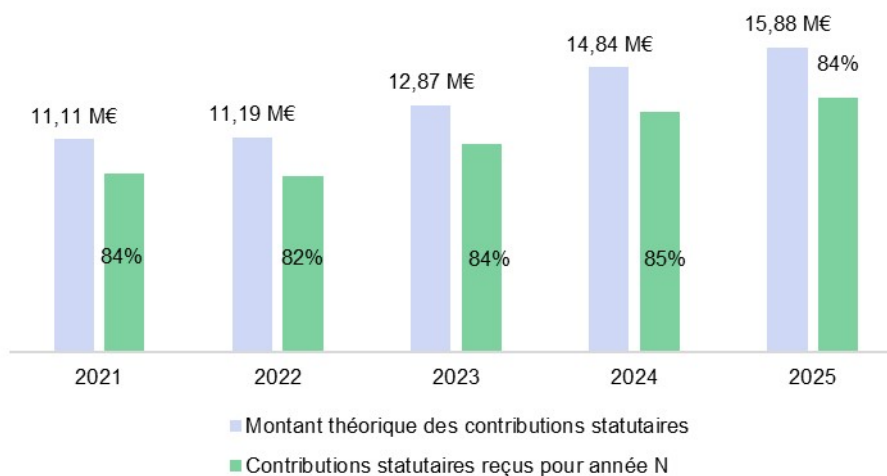


Graphique 1. Montant théorique des contributions statutaires

37. Le montant théorique des contributions statutaires inclut la part des contributions statutaires aux Représentations régionales. Une part de la contribution statutaire de chaque Membre est allouée à la Représentation régionale de sa Commission régionale. Si un pays est membre de plusieurs Commissions régionales, la part de sa contribution statutaire est allouée à la Représentation régionale auprès de la Commission régionale dont il fait principalement partie.

1.3 Indicateur 3 : Taux de recouvrement des contributions statutaires

38. Cet indicateur reflète le taux de recouvrement annuel des contributions statutaires reçues.
39. En 2025, les contributions statutaires reçues affichent un taux de recouvrement de 84 %, en ligne avec les années précédentes, comme l'illustre le graphique 2.



Graphique 2. Montant théorique des contributions statutaires et montant réel effectivement encaissé

1.4 Indicateur 4 : Arriérés des contributions statutaires

40. Cet indicateur fournit aussi bien le nombre de Membres que le montant des arriérés de paiement par région et par catégorie.
41. Le tableau 2 présente une répartition des Membres ayant des arriérés par région. Les Membres ayant 5 à 11 ans de retard sont situés très majoritairement en Afrique.

Région	2024		2024		2025		2025	
	1-4 années d'arriérés		5-11 années d'arriérés		1-4 années d'arriérés		5-11 années d'arriérés	
	# Membres	Montant à payer K€	# Membres	Montant à payer K€	# Membres	Montant à payer K€	# Membres	Montant à payer K€
Afrique	14	710	22	4 436	9	472	24	5 418
Amériques	12	833	1	455	9	835	2	645
Moyen-Orient	4	272	4	869	4	391	3	518
Asie et Pacifique	7	313	4	887	9	403	5	1182
Europe	2	132	0	0	4	102	1	157
Total	39	2 260	31	6 647	35	2 203	35	7 920

Tableau 2. Arriérés des contributions statutaires par région

42. Le tableau 3 présente une répartition des Membres ayant des arriérés, classés par catégorie de contribution statutaire. L'OMSA a observé que les Membres rencontrant des difficultés financières, en particulier ceux de la catégorie 6, sont les plus susceptibles de rencontrer des problèmes pour honorer leurs obligations de contribution, entraînant des arriérés de plus de cinq ans.

	2024		2024		2025		2025	
	1-4 années d'arriérés		5-11 années d'arriérés		1-4 années d'arriérés		5-11 années d'arriérés	
	# Membres	Montant à payer K€	# Membres	Montant à payer K€	# Membres	Montant à payer K€	# Membres	Montant à payer K€
Catégorie 1	0	0	0	0	0	0	0	0
Catégorie 2	0	0	0	0	1	9	0	0
Catégorie 3	1	314	1	1182	1	359	1	1370
Catégorie 4	2	120	0	0	2	248	0	0
Catégorie 5	3	314	4	1 160	4	417	3	1 057
Catégorie 5 PMA	0	0	2	434	0	0	2	482
Catégorie 6	19	1 120	8	1 924	17	920	12	2 787
Catégorie 6 PMA	14	392	16	1 947	10	250	17	2 224
Total	39	2 260	31	6 647	35	2 203	35	7 920

Tableau 3. Arriérés des contributions statutaires par catégorie

43. Au 31 décembre 2025 comme en 2024, un total de 70 Membres (38 % des Membres) ont des arriérés de contributions. Cependant la répartition a évolué entre le groupe des Membres ayant 1 à 4 ans d'arriérés (35 en 2025 contre 39 en 2024) et celui ayant 5 à 11 ans d'arriérés (35 en 2025 contre 31 en 2024). La dette totale s'élève à 10,12 M€, contre 8,91 M€ en 2024 (+13.6 %). Cette augmentation est expliquée principalement par le nombre de Membres en catégorie 6 ayant de 5 à 11 ans d'arriérés (29 en 2025 contre 24 en 2024).
44. A partir du deuxième semestre 2025, à la suite de la Session Générale de mai 2025, un plan d'action de recouvrement des arriérés a été mis en place pour améliorer le recouvrement par un suivi ciblé et des plans de recouvrement sont proposés aux Membres concernés.
45. En 2025, l'Organisation a reçu 1,23 M€ d'arriérés de la part de 22 Membres correspondant au paiement de créances dues des années antérieures (contre 1 M€ reçus de 17 Membres en 2024). Cela est dû aux efforts continus de l'OMSA pour recouvrer les arriérés, avec notamment deux Membres qui ont réglé 5 et 7 ans d'arriérés.

1.5 Indicateur 5 : Contributions extraordinaires par année

46. Cet indicateur suit l'évolution des contributions extraordinaires sur les cinq derniers exercices.
47. Le Budget général intègre des contributions extraordinaires en plus des contributions statutaires. Les Membres choisissant de verser une contribution extraordinaire, sont exemptés de leur contribution annuelle statutaire, car elle est incluse dans leur contribution extraordinaire. Il existe deux catégories de contributions extraordinaires : la catégorie A, correspondant à un montant minimum de 500 K€, et la catégorie B, correspondant à un montant minimum de 300 K€. Le nombre de Membres versant des contributions extraordinaires reste limité, et l'OMSA encourage une participation plus large.
48. En 2025, trois Membres ont versé une contribution de catégorie extraordinaire A (France, Italie et Taïpei Chinois).

49. Au cours des cinq dernières années, bien que le nombre de Membres contributeurs soit resté stable (voir tableau 4), la valeur totale des contributions extraordinaires a diminué en raison des niveaux de contribution fixes, tandis que les valeurs des contributions statutaires ont augmenté en raison des demandes d'ajustements des contributions statutaires ou l'indexation annuel des prix à la consommation (IPC « OCDE-Total ») de l'OCDE. Cela se reflète dans la convergence de la catégorie de contribution statutaire la plus élevée (catégorie 1 - 315 K€ en 2025) avec les contributions extraordinaires de la catégorie B (300 K€). Bien que l'écart soit minime, les contributions extraordinaires restent flexibles, avec seulement des seuils minimaux : 500 K€ pour la catégorie A et 300 K€ pour la catégorie B.

Catégorie	2021		2022		2023		2024		2025	
	# Membres	Montant perçu €	# Membres	Montant perçu €	# Membres	Montant perçu €	# Membres	Montant perçu €	# Membres	Montant perçu €
A	4	1 164 000	4	1 349 753	3	848 620	3	887 412	3	872 762
B	0	-	0	-	1	67 096	0	-	0	-

Tableau 4. Évolution du nombre et de la valeur des contributions extraordinaires

1.6 Indicateur 6 : Recettes annuelles

50. Cet indicateur synthétise le total des recettes du Budget général au 31 décembre 2025.
51. En 2025, les recettes du Budget général ont atteint 20,8 M€, inférieur au budget révisé voté de 21,17 M€ (-1,76 %). La grande majorité des recettes (81 %) provient des contributions statutaires et extraordinaires. La principale variation est expliquée par les recettes pour la plateforme WAHIS. En 2025, le choix a été fait de procéder à du nettoyage de code, pour améliorer la fiabilité du système, ainsi que le service rendu aux usagers, en plus de la maintenance annuelle auprès du prestataire de service. Par ailleurs, il a été décidé de ne pas développer des modules additionnels pour la plateforme. Ce choix a entraîné une baisse des dépenses prévues et par conséquent celle des revenus que constitue la reprise correspondante.
52. Selon les nouvelles normes comptables applicables en 2025, les produits et charges exceptionnels doivent être constatés dans les autres produits ou charges opérationnels.

Nature des recettes		Prévisions 2025	Réalisations 2025	Différences	Réalisations 2024
Chapitre 1	Contributions statutaires	15 863 300	15 882 285	18 985	14 839 758
	Contributions extraordinaires	872 700	872 762	62	887 412
	Frais d'encaissement	-	(483)	(483)	(440)
Sous-total Chapitre 1: Contributions statutaires et extraordinaires		16 736 000	16 754 564	18 564	15 726 729
Chapitre 2	Frais d'inscription (Session générale et conférences)	20 000	139 810	119 810	70 596
	Ventes de publications	-	7 011	7 011	5 620
	Dossiers d'évaluation de statuts sanitaires	100 000	104 227	4 227	45 339
	Frais de gestion du Fonds mondial	1 800 000	1 842 370	42 370	1 933 992
	Contributions internes	962 000	862 336	(99 664)	867 187
Sous-total Chapitre 2: Produits opérationnels		3 762 700	3 434 190	(328 510)	4 148 240
Chapitre 3	Produits financiers	170 000	60 563	(109 437)	153 179
	Produits exceptionnels	-	-	-	1 581
	Reprises sur subventions d'investissement	32 500	0	(32 500)	32 578
	Reprises sur provisions	470 000	549 783	79 783	375 133
Sous-total Chapitre 3: Produits financiers et exceptionnels		672 500	610 345	(62 155)	562 472
Total		21 171 200	20 799 100	(372 100)	20 437 441

Tableau 5. Recettes du Budget général 2025

1.7 Indicateur 7 : Dépenses annuelles

53. Cet indicateur fournit en détail le montant total des dépenses du Budget général au 31 décembre 2025.

54. Le Budget général couvre le budget de fonctionnement de l'Organisation, y compris les frais de personnel et certaines activités essentielles.
55. En 2025, les dépenses totales se sont élevées à 20,58 M€, soit 2,79 % de moins que le budget voté.

Chapitres budgétaires	Prévisions 2025	Réalisations 2025	Différences	Réalisations 2024
1. Gestion de l'information	2 735 774	2 353 633	(382 141)	2 758 567
2. Elaboration et application de normes	2 999 020	2 407 179	(591 841)	2 741 326
3. Renforcement des capacités	154 400	41 994	(112 406)	52 171
4. Initiatives globales	914 680	816 670	(98 010)	763 166
5. Collaboration internationale	700	-	(700)	2 019
6. Gouvernance institutionnelle	3 998 630	3 541 849	(456 781)	3 683 510
7. Administration générale	6 923 856	6 845 572	(78 284)	6 264 714
8. Représentations régionales et sous-régionales	1 944 140	2 378 614	434 474	2 045 574
9. Dotations aux amortissements et provisions	1 500 000	2 195 538	695 538	1 897 980
Total	21 171 200	20 581 050	(590 150)	20 209 027

Tableau 6. Dépenses du Budget général 2025

56. Les écarts budgétaires constatés s'expliquent principalement par :
- Des ajustements de financement, notamment la prise en charge de certaines dépenses par des bailleurs.
 - Des niveaux d'activité inférieurs aux prévisions dans certains domaines, entraînant un ajustement des coûts de développement sur certains projets.
 - Un ajustement sur les frais de personnel en raison de la friction résiduelle sur le remplacement de certains personnels.
 - Un soutien financier accru aux représentations régionales et sous-régionales, afin d'équilibrer la situation de celles présentant une fragilité financière.
 - Des ajustements comptables, incluant des dotations supplémentaires aux provisions pour risques d'exploitation et pour contributions impayées.
57. Globalement, ces écarts traduisent des ajustements d'exécution budgétaire liés aux modalités de financement, au rythme des activités et à des mesures prudentielles de gestion financière.
58. Le résultat du Budget général au 31 décembre 2025 présente un solde positif de 218 050 €. L'OMSA propose de transférer de 218 000 € au Fonds de réserve en vue de couvrir les dépenses immobilières à venir.

2. Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial)

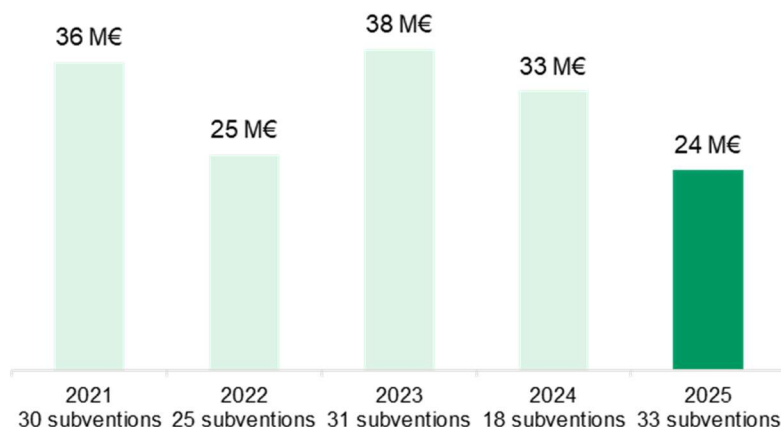
59. Le Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial) collecte des contributions volontaires auprès de partenaires financiers afin de soutenir la mise en œuvre du mandat, des Plans stratégiques et des activités de l'OMSA. Ses contributeurs incluent un large éventail d'entités publiques des Membres (ministères de l'Agriculture, des Affaires étrangères, agences de développement, etc.), d'organisations internationales, d'organisations philanthropiques, d'organisations non gouvernementales et d'associations professionnelles.
60. La stratégie de mobilisation des ressources de l'OMSA vise à diversifier la typologie des contributeurs et à élargir la base de financement du Fonds mondial, tout en garantissant les

ressources nécessaires pour compléter le Budget général. Elle permet ainsi de disposer de fonds suffisants pour répondre aux demandes de l'Assemblée mondiale concernant la mise en œuvre des résolutions et des stratégies, tout en soutenant le renforcement des capacités, les partenariats et les réseaux au bénéfice des Membres. Il convient de rappeler que les contributions volontaires au Fonds mondial sont limitées dans le temps, affectées à des objectifs précis et reposent sur la générosité des partenaires financiers.

61. L'OMSA tient à exprimer sa reconnaissance et ses remerciements aux partenaires financiers suivants, qui soutiennent actuellement ses activités par des contributions volontaires actives : Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Canada, Chine, République de Corée, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis, France, Irlande, Italie, Japon, Kazakhstan, Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Qatar, Royaume-Uni, Suisse, Banque mondiale, *Coefficient Giving* (anciennement *Open Philanthropy*), Confédération internationale des sports équestres (IHSC), Fonds pour la sécurité sanitaire mondiale, Fonds international pour la protection des animaux, Fondation Gates, GALVmed, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale de la Santé (OMS), *Four Paws*, *Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals*, Union européenne. Depuis 2019, l'OMSA bénéficie également du Fonds fiduciaire multipartenaires sur la résistance aux antimicrobiens (AMR Multi-Partner Trust Fund), soutenu par l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et l'Union européenne, ainsi que de *Nature for Health Trust Fund*, financé par l'Allemagne.
62. En 2025, le Fonds mondial a affiché une performance financière stable sur l'ensemble de la période de six ans, malgré le contexte mondial du financement, les contraintes budgétaires et les pressions géopolitiques. Certains indicateurs montrent que l'intérêt des partenaires pour investir demeure, bien qu'avec une capacité plus limitée. Dans ce contexte, l'OMSA adapte ses efforts de mobilisation des ressources en élaborant en 2026 une nouvelle stratégie et plan d'action afin de soutenir la mise en œuvre du 8e Plan stratégique, qui vise à consolider la base actuelle de donateurs tout en identifiant et en mobilisant de nouveaux partenaires financiers.
63. Les six principaux indicateurs financiers présentés ci-après, accompagnés de notes explicatives, offrent une vue d'ensemble complète de la performance financière du Fonds mondial en 2025.

2.1 Indicateur 1 : Subventions signées par an

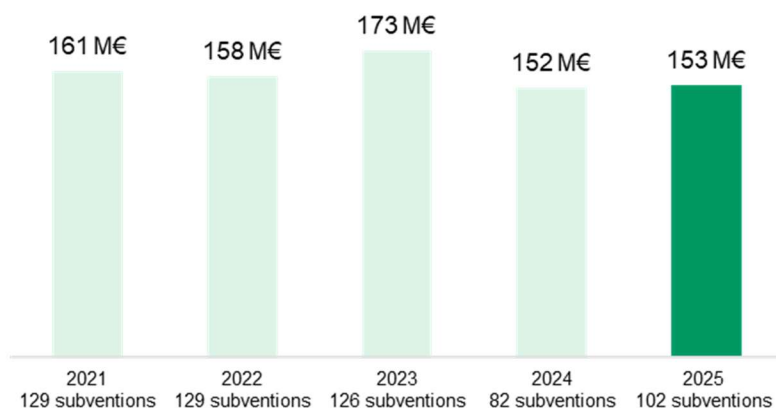
64. Cet indicateur fournit le nombre et la valeur à la clôture de l'exercice des subventions signées via le Fonds mondial.
65. En 2025, 33 subventions ont été signées avec 26 partenaires financiers différents, pour un montant total de 23,59 M€. Cela correspond à une valeur moyenne de subvention de 0,71 M€, soit 641 K€ de moins que la moyenne 2023-2025 et le niveau le plus bas enregistré au cours des dix dernières années. Bien que le nombre de subventions signées (33) soit le plus élevé de la dernière décennie, le montant total de ces subventions se classe au deuxième rang le plus bas sur la même période. Malgré les contraintes budgétaires persistantes, la combinaison d'un montant moyen de subvention relativement faible et d'un nombre élevé de subventions signées montre que les partenaires restent disposés à investir dans l'OMSA.
66. Cet indicateur reflète également la contribution de l'OMSA au Fonds pour les pandémies, les projets nationaux financés via ce mécanisme prévoyant la réalisation de missions dans le cadre du Processus d'évaluation de la Performance des Services vétérinaires (PVS). Plusieurs subventions ont également été signées avec d'autres organisations internationales et des Membres de l'OMSA pour soutenir la conduite de ces missions, qui constituent une source d'information essentielle pour suivre les performances et mesurer les progrès selon leur cadre de résultats (au niveau national et pour le Fonds pour les pandémies).



Graphique 3. Subventions signées par an

2.2 Indicateur 2 : Subventions en cours

67. Cet indicateur fournit le nombre et la valeur à la clôture de l'exercice des subventions actives.



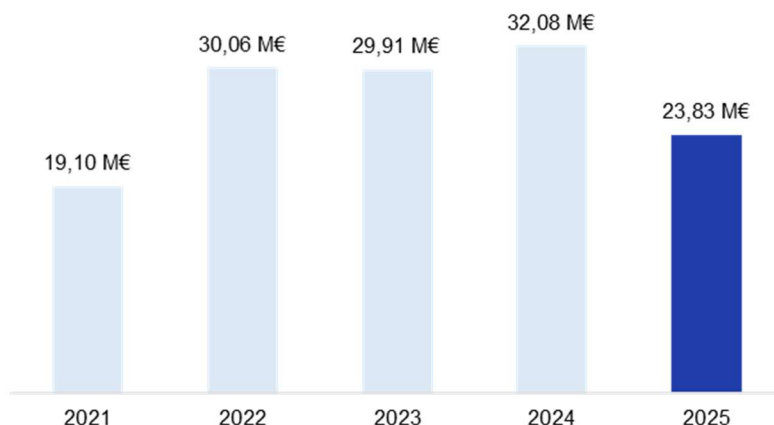
Graphique 4. Subventions en cours

68. L'OMSA utilise le financement pluriannuel du Fonds mondial pour maintenir son personnel essentiel et mettre en œuvre ses programmes, en complément des contributions statutaires et extraordinaires du Budget général. Le nombre équilibré de subventions en cours par an reçues au travers du Fonds mondial offre à l'Organisation un cadre de financement relativement stable.

69. Au 31 décembre 2025, le nombre de subventions actives s'élevait à 102 (voir graphique 4), soit une augmentation de 24 % par rapport à l'année précédente, portée par le nombre élevé de subventions signées en 2025. La valeur totale des subventions actives est restée relativement stable, à 153 M€, reflétant une diminution de la valeur moyenne des subventions individuelles actives.

2.3 Indicateur 3 : Recettes perçues par an

70. Cet indicateur fournit le revenu total reçu au travers du Fonds mondial à la clôture de l'exercice.

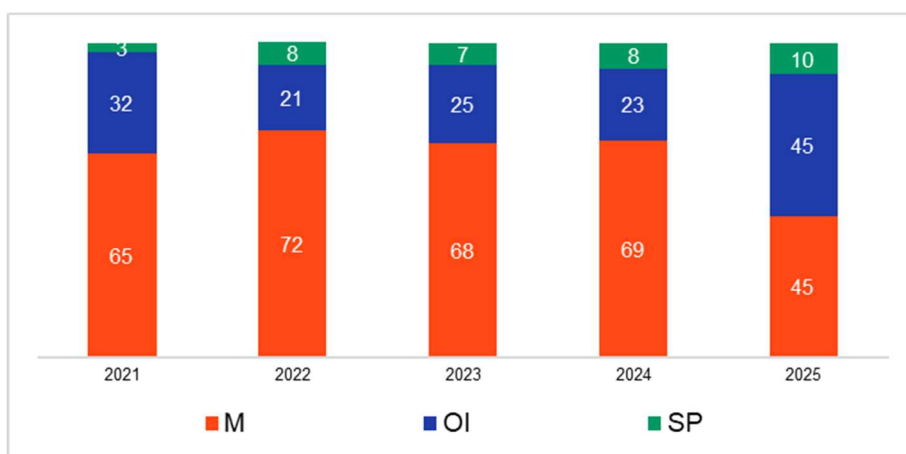


Graphique 5. Recettes perçues par année

71. La plupart des subventions sont pluriannuelles, les paiements étant répartis sur toute la durée de la subvention. Ainsi, les revenus annuels reflètent à la fois les paiements provenant de subventions signées les années précédentes, ainsi que des contributions annuelles ou des versements ponctuels. Les revenus reçus en 2025 se sont élevés à 23,83 M€, provenant de 37 partenaires financiers (36 en 2024). Par rapport à la moyenne 2022-2024, cela représente une baisse de 22 % des revenus perçus en 2025. Le nombre stable de contributeurs au Fonds mondial de l'OMSA témoigne toutefois d'un engagement soutenu envers l'OMSA, dans un contexte de fortes pressions budgétaires pesant sur les budgets des organisations internationales.

2.4 Indicateur 4 : Typologie des partenaires financiers

72. En 2025, pour la première fois au cours des cinq dernières années, les organisations internationales sont devenues le principal groupe de contributeurs au Fonds mondial de l'OMSA, bien que de justesse, représentant 45 % de la valeur totale des subventions signées (10,67 M€). Les Membres de l'OMSA, traditionnellement le groupe de contributeurs le plus important, ont représenté une part similaire, également de 45 % (10,59 M€). Les fondations, organisations non gouvernementales et associations du secteur privé ont contribué aux 10 % restants, une proportion qui demeure relativement significative par rapport aux années précédentes.



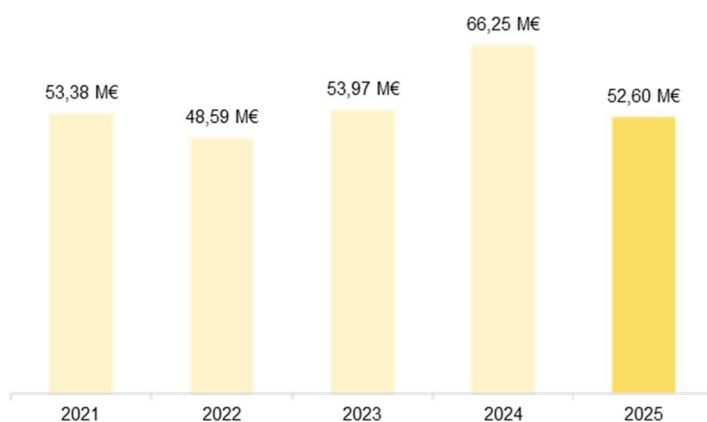
Graphique 6. Typologie des partenaires financiers

73. La future stratégie de mobilisation des ressources prévue pour 2026 visera à permettre à l'OMSA d'explorer d'autres sources de financement, notamment des financements privés par le biais de partenariats public-privé (financement mixte) ou de la philanthropie. Le recours complémentaire à des financements privés, en appui aux financements publics, permettrait de

réduire les déficits budgétaires et d'atténuer les risques grâce à une diversification des sources de financement, rendant ainsi l'OMSA moins vulnérable aux fluctuations financières futures.

2.5 Indicateur 5 : Montants restant à recevoir

74. Cet indicateur fournit la valeur totale des montants restant à recevoir à la clôture de l'exercice sur la base des subventions signées dans le cadre du Fonds mondial.
75. En raison de la nature dynamique du Fonds mondial, soutenu par de multiples bailleurs et fonctionnant sur une base pluriannuelle, les sommes dues fluctuent en fonction des nouvelles subventions signées, des tranches de financement reçues et des subventions clôturées. Conformément aux principes de la comptabilité d'engagement, l'OMSA enregistre le montant total restant dû au titre des subventions signées au Fonds mondial afin de soutenir la planification et budgétisation, y compris la gestion des salaires. Cet indicateur fournit ainsi une projection des revenus anticipés du Fonds mondial pour les prochaines années, sur la base des subventions actives à la fin de l'exercice.

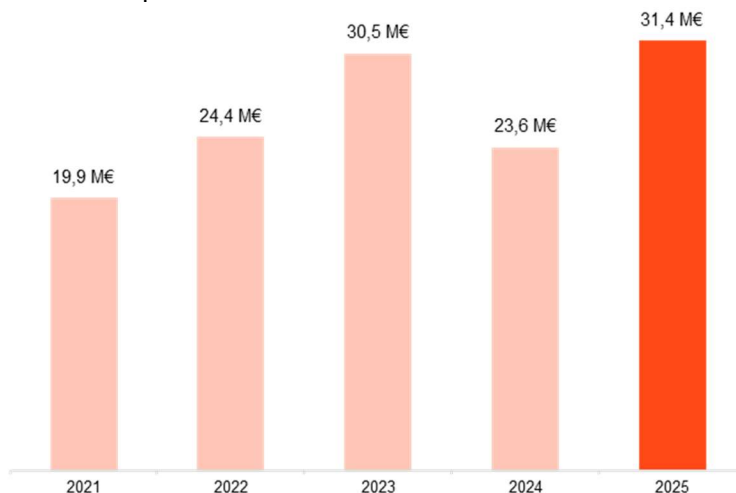


Graphique 7. Montants restant à percevoir

76. Au 31 décembre 2025, le montant restant à recevoir sur le Fonds mondial s'élève à 52,60 M€. Ce montant de fin d'année représente une baisse significative par rapport à celui de 2024 et marque un retour à des niveaux comparables à ceux observés depuis le début des années 2020. À titre de comparaison, rapportés aux dépenses moyennes sur la période 2023-2025, ces montants permettraient de financer environ 1,85 année supplémentaire de mise en œuvre.

2.6 Indicateur 6 : Charges

77. Cet indicateur fournit les dépenses totales du Fonds mondial à la clôture de l'exercice.



Graphique 8. Dépenses

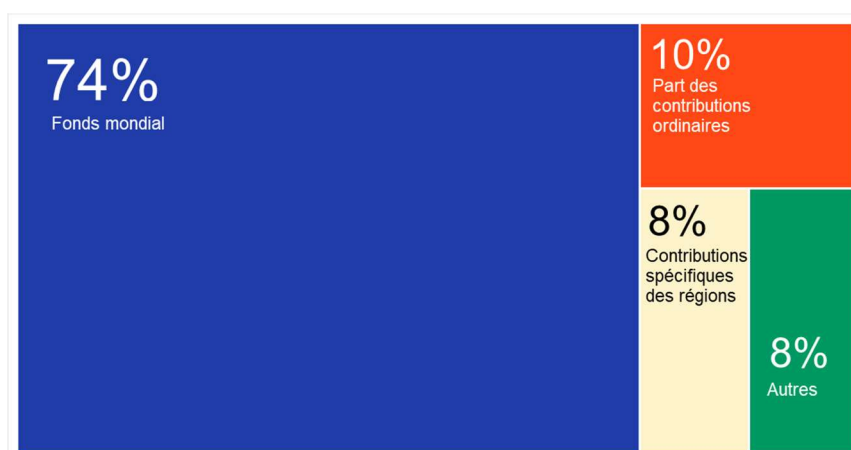
78. En 2025, les dépenses du Fonds mondial ont atteint un niveau record de 31,39 M€. Après une année de transition en 2024, liée à la mise en place du nouveau système de gestion financière de l'OMSA, les dépenses enregistrées en 2025 confirment la capacité accrue de l'Organisation à mettre en œuvre les financements reçus par l'intermédiaire du Fonds mondial. En 2025, les dépenses ont dépassé les revenus de 7,56 M€, soit le solde annuel négatif le plus élevé enregistré à ce jour. Cet écart reflète l'accélération de la mise en œuvre des activités financées par des subventions signées les années précédentes, ainsi que les efforts déployés pour exécuter les subventions dans les délais prévus. Il traduit également un renforcement des investissements visant à garantir la capacité opérationnelle et à améliorer les modalités de mise en œuvre.
79. Dans ce contexte, le Fonds mondial constitue également une source de financement essentielle pour la masse salariale de l'OMSA, en soutenant les effectifs tant au Siège que dans les Représentations régionales et sous-régionales. En 2025, le Fonds mondial a contribué au Budget général à hauteur de 1,84 M€ sous forme de frais généraux, une contribution importante à la viabilité financière de l'Organisation.

3. Représentations régionales et sous-régionales

80. L'objectif des 13 Représentations régionales (RR) et sous-régionales (RSR), réparties sur les régions d'Afrique, des Amériques, d'Asie et du Pacifique, d'Europe et du Moyen-Orient, est de fournir aux Membres de l'OMSA des services adaptés au plan régional conformément au mandat de l'Organisation.
81. Le fonctionnement des RR et RSR est assuré grâce au soutien financier des pays hôtes (mise à disposition de locaux et/ou contribution financière forfaitaire), aux contrats de projets financés par les partenaires financiers et à la mise à disposition d'experts par leurs administrations d'origine.

3.1 Indicateur 1 : Source des recettes

82. Cet indicateur fournit la source des recettes consolidées des 13 RR/RSR à la clôture de l'exercice.
83. En 2025, le montant total des recettes s'élève à 14,26 M€ (contre 12,04 M€ en 2024) et se répartit ainsi :



Graphique 9. Source des recettes

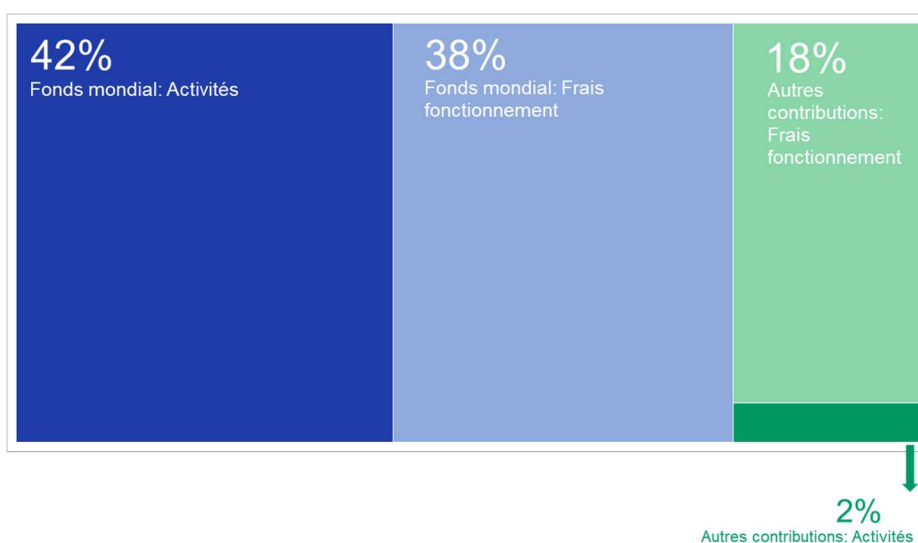
84. En 2025, 74 % (contre 73 % en 2024) des recettes des RR/RSR provenait du Fonds mondial, confirmant ainsi la dépendance des RR/RSR vis-à-vis des contributions volontaires gérées au travers du Fonds mondial. Cette dépendance constitue une vulnérabilité pour l'Organisation. Par nature, les contributions volontaires sont imprévisibles et affectées à des objectifs

spécifiques. Les priorités des partenaires financiers orientent les subventions reçues par l'intermédiaire du Fonds mondial et déterminent à la fois les RR/RSR qui en bénéficieront ainsi que les types d'activités pouvant être financés.

85. Cette vulnérabilité crée une pression financière croissante sur certaines RR/RSR et ne permet pas une visibilité financière sur le long terme pour les bureaux régionaux. En 2025, la situation reste fragile pour les trois Représentations de l'OMSA établies à Bamako, Gaborone et Nairobi. La Représentation Régionale du Moyen-Orient et la Représentation sous-régionale de Bangkok ont aussi un budget contraint. Par ailleurs, le financement assuré par une contribution volontaire en faveur de la Représentation sous-régionale à Tunis arrive à échéance au 31 décembre 2025. Une contribution du Budget général en 2025 a permis de limiter leurs difficultés de financement.
86. Le financement des RR et des RSR met en évidence de fortes disparités entre les sources de financement ainsi que dans le niveau de soutien apporté par les pays hôtes.

3.2 Indicateur 2 : Répartition des dépenses par source des recettes

87. Cet indicateur présente l'ensemble des dépenses des RR/RSR par source de financement. Le total des dépenses de 2025 s'élève à 13,2 M€ (contre 10,9 M€ en 2024).
88. En 2025, le Fonds mondial couvre 80 % des dépenses des RR et RSR. Il a financé 95 % des activités techniques et 68 % des coûts de fonctionnement (y compris les salaires). Ce pourcentage montre une croissance des activités dans les régions dépendant totalement du Fonds mondial. Cependant, il faut noter que le montant versé par le Fonds mondial n'est pas linéaire parmi les RR et RSR, car il dépend principalement des contrats des bailleurs qui peuvent avoir un fléchage vers une RR ou RSR spécifique.



Graphique 10. Répartition des dépenses par source des recettes

89. Les RR-RSR jouent un rôle essentiel pour l'Organisation en renforçant les relations avec les Membres, en répondant aux spécificités régionales et en mettant en œuvre les programmes régionaux (par ex. : initiatives globales pour les maladies ou problématiques animales prioritaires, le renforcement des capacités et l'amélioration des systèmes). C'est pour cette raison que l'Organisation continuera à rechercher des sources de recettes pérennes, notamment auprès des partenaires financiers ou des Membres, pour s'assurer une continuité des services rendus au niveau régional.

II. Situation financière consolidée

1. L'actif

90. Les éléments clés des actifs comprennent :

- Les placements : ils ont été effectués sur des produits à court terme ou sur des livrets afin que les fonds restent disponibles (capital et intérêts garantis), exceptés pour le Fonds de réserve et la Caisse autonome d'allocation vieillesse pour lesquels des placements plus longs sont réalisés (comptes présentés séparément). Un système de rémunération des comptes courants est en place pour générer des intérêts sur les montants disponibles.
- Les contributions restant à recevoir, dont 53 M€ des partenaires financiers du Fonds mondial et 9,8 M€ de contributions statutaires des Membres.
- Les immobilisations corporelles comprennent principalement le coût de l'immeuble du 14 rue de Prony.

2. Le passif

91. Les principaux postes constituant le passif sont :

- Les produits constatés d'avance dont 89 M€ de produits constatés d'avance provenant des subventions signées avec les partenaires financiers du Fonds mondial.
- Les contributions reçues d'avance : en 2025, les contributions reçues pour l'année 2026 et les suivantes s'élèvent à 4 M€. Ces contributions seront comptabilisées en produits en 2026.

92. En 2025, aucune contribution financière n'a été perçue pour l'immeuble du 14 rue de Prony³.

III. La reconstitution du fonds de réserve

93. En réponse aux recommandations antérieures du Vérificateur externe, le Fonds de réserve a été intégré au Budget général à compter du 1^{er} janvier 2016, avec pour objectif d'atteindre le niveau minimum de 35 % du total des chapitres 1 à 5 antérieurs des dépenses du Budget général devenant les chapitres 1 à 8 de la présente structure budgétaire⁴.

94. Au 31 décembre 2025, l'actif net du Fonds de réserve représente 3,5 M€ et correspond à 2,32 mois de fonctionnement hors dépenses relatives au projet WAHIS (contre 2,22 mois en 2024).

95. Compte tenu d'un solde positif enregistré pour le Budget général en 2025, une somme de 218 000 € sera affectée au Fonds de réserve en 2026.

³ La France verse une contribution de la catégorie extraordinaire A qui aide à rembourser les mensualités d'emprunt lié à l'acquisition de l'immeuble du 14 rue de Prony.

⁴ Les différents chapitres pris en compte dans l'assiette de calcul du niveau prudentiel du Fonds de réserve étaient : Chapitre 1 : Achats, Chapitre 2 : Services extérieurs, Chapitre 3 : Impôts, Chapitre 4 : Charges de personnel, Chapitre 5 : Autres charges de gestion
Les chapitres actuels sont : 1. Gestion de l'information, 2. Elaboration et application de normes, 3. Renforcement des capacités, 4. Initiatives globales, 5. Collaboration internationale, 6. Gouvernance institutionnelle, 7. Administration générale, 8. Représentations régionales et sous-régionales.

IV. Les caisses de retraite

96. A la suite des recommandations du Vérificateur externe, une étude actuarielle réalisée en 2023 a évalué la Caisse autonome d'allocation vieillesse du personnel ainsi que la Caisse commune (pour les RR-RSR) à l'aide de trois indicateurs standards de caisse de retraite :

- Solvabilité : L'analyse a révélé que le schéma actuel pourrait éprouver des difficultés à respecter ses engagements à long terme. Il devrait être solvable pendant environ 55 ans, avec une variation possible de plus ou moins 10 ans selon les différents scénarios.
- Équité : le schéma actuel ne respecte pas le principe d'équité entre les adhérents à la caisse autonome d'allocation vieillesse :
 - i. Influence du salaire : Les prestations augmentent avec les salaires plus élevés, mais pas de manière strictement linéaire, ce qui indique que les droits ne sont pas précisément proportionnels aux cotisations.
 - ii. Influence de l'ancienneté : De même, une ancienneté plus élevée entraîne des prestations plus élevées, mais il ne s'agit pas d'une corrélation linéaire, car les droits ne sont pas directement proportionnels à l'ancienneté.
 - iii. Lieu de carrière : Le système est particulièrement désavantageux pour les employés de l'OMSA qui ont une carrière complète couverte par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) de la Sécurité sociale française, et a contrario il est très avantageux pour les agents étrangers ou français relevant d'autres régimes obligatoires français.
- Efficacité : L'efficacité du régime de retraite varie considérablement selon les adhérents, en fonction de leur parcours professionnel, de l'ancienneté, des niveaux de rémunération. Cette efficacité est très médiocre pour la Caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales et sous-régionales puisque seule une partie mineure des cotisations salariales et patronales est effectivement redistribuée d'où une croissance injustifiée et ininterrompue des réserves de cette caisse.

97. L'exploitation des résultats de cette étude, ainsi que la mise en place d'axes d'amélioration du système de retraite, s'est poursuivie en 2025 avec un renforcement de la mesure du risque prudentiel. En particulier, il est développé au sein de l'organisation une mesure plus fine des coûts anticipés de la rente versée, ainsi qu'une gestion patrimoniale renforcée sur les actifs financiers de la caisse de retraite. La constitution de ces éléments fiabilisés éclairera les éléments de décision, le moment venu.

1. La Caisse autonome d'allocation vieillesse de l'OMSA

98. Au 31 décembre 2025, la Caisse autonome d'allocation vieillesse de l'OMSA présente un résultat positif de 1,4 M€. L'actif net total de la Caisse autonome d'allocation vieillesse s'élève à 21,5 M€.

2. La Caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales

99. Au 31 décembre 2025, 31 membres du personnel des Représentations régionales et sous-régionales ont adhéré à cette caisse. La Caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales de l'OMSA et les Bureaux de l'OMSA présente un résultat positif de 209 K€. L'actif net de cette Caisse commune d'allocation vieillesse s'élève à 1,9 M€.

Annexe A : Liste des Membres par catégorie de contributions statutaires

Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	Catégorie 6	Catégorie 6 - PMA
Allemagne	Autriche	Afrique Du Sud	Algérie	Belarus	Albanie	Afghanistan
Argentine	Belgique	Chili	Arabie Saoudite	Bulgarie	Andorre	Angola
Australie	Chine	Danemark	Azerbaïdjan	Cote D'Ivoire	Arménie	Bangladesh
Brésil	Inde	Finlande	Botswana	Égypte	Bahamas	Bénin
Canada	Suisse	Irlande	Colombie	Estonie	Bahreïn	Burkina Faso
Corée (Rép. De)	Taipei Chinois	Kazakhstan	Grèce	Irak	Barbade	Burundi
Espagne	(catégorie A)	Libye	Hongrie	Israël	Belze	Cambodge
États-Unis D'Amérique	Ukraine	Mexique	Lituanie	Koweït	Bhoutan	Centrafricaine (Rép.)
France (catégorie A)		Norvège	Maroc	Lettonie	Bolvie	Comores
Italie (catégorie A)		Portugal	Mongolie	Liban	Bosnie-Herzégovine	Congo (Rép. Dém. Du)
Japon		Suède	Roumanie	Luxembourg	Brunei	Djibouti (Rép.)
Nouvelle-Zélande		Uruguay	Singapour	Maurice	Cabo Verde (Rép. De)	Érythrée
Paraguay			Tchèque (Rép.)	Namibie	Cameroun	Éthiopie
Pays-Bas			Tunisie	Nigeria	Chypre	Gambie
Royaume-Uni			Türkiye (Rép de)	Nouvelle-Calédonie	Congo	Guinée
Russie				Oman	Corée (Rép. Dém. Pop. De)	Guinée Bissau
				Pologne	Costa Rica	Haiti
				Qatar	Croatie	Laos
				Serbie (Etat De)	Cuba	Lesotho
				Slovaque (Rép.)	Curacao	Libéria
				Slovénie	Dominicaine (Rép.)	Madagascar
				Sri Lanka	El Salvador	Malawi
				Thaïlande	Émirats Arabes Unis	Mali
				Venezuela	Équateur	Mauritanie
				Vietnam	Eswatini (Royaume)	Mozambique
					Fidji	Myanmar
				Catégorie 5 - PMA	Gabon	Népal
				Sénégal	Georgie	Niger
				Sierra Leone	Ghana	Ouganda
				Tchad	Guatemala	Rwanda
					Guinée Equatoriale	Sao-Tomé-Et-Principe
					Guyana	Somalie
					Honduras	Soudan
					Indonésie	Soudan Du Sud
					Iran	Tanzanie
					Islande	Timor-Leste
					Jamaïque	Togo
					Jordanie	Yémen
					Kenya	Zambie
					Kirghizistan	
					Liechtenstein	
					Macédoine Du Nord (Rép.)	
					Malaysia	
					Maldives	
					Malte	
					Micronésie	
					Moldavie	
					Montenegro	
					Nicaragua	
					Ouzbékistan	
					Pakistan	
					Panama	
					Papouasie Nlle Guinee	
					Pérou	
					Philippines	
					Saint Vincent et les Grenadines	
					Sainte Lucie	
					San Marino	
					Seychelles	
					Surinam	
					Syrie	
					Tadjikistan	
					Trinité-Et-Tobago	
					Turkménistan	
					Vanuatu	
					Zimbabwe	

V. États financiers consolidés

Présentation des états financiers

100. Le rapport financier comprend les états financiers suivants :
- L'état de la situation financière, présentant les actifs, les passifs et la situation nette au 31 décembre 2025 ;
 - L'état de performance financière, présentant les produits et les charges de l'exercice 2025 et le résultat (excédent ou déficit) ;
 - Le tableau des flux de trésorerie ;
 - Le tableau montrant la variation de l'actif net ;
 - Les notes.

Principaux principes comptables

101. La comptabilité de l'OMSA est une comptabilité d'engagement.
102. La comptabilité d'engagement consiste à enregistrer dans la comptabilité de l'OMSA l'ensemble des opérations au fur et à mesure qu'elles se produisent (date de facture ou date des accords de subventions par exemple). Contrairement à la comptabilité de trésorerie, l'enregistrement des opérations ne se fait pas en fonction des mouvements sur les relevés bancaires.
103. L'OMSA enregistre toutes les pièces comptables justifiant une opération économique de l'Organisation au jour d'établissement de ces pièces. L'OMSA comptabilise ensuite les encaissements et les décaissements au jour où ils se produisent.

Le périmètre de consolidation

104. La consolidation présentée dans ce chapitre comprend les comptes suivants :
- Le Budget général;
 - Le Fonds mondial;
 - Les comptes des Représentations régionales et sous-régionales.
105. Les comptes de la caisse autonome d'allocation vieillesse et de la caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales et des Bureaux de l'OMSA, qui ne sont pas compris dans le périmètre de la consolidation, sont présentés séparément.

État de la situation financière (EUR)

<u>A C T I F</u>	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Actifs courants			
. Caisses	1	99 827	157 167
. Disponibilités	2	38 403 004	55 373 395
. Valeurs de placement	3	20 561 996	11 436 336
. Créances			
dont : (contributions à recevoir)	4	57 547 026	70 282 598
(créances opérationnelles)		-	-
(autres créances)	5	1 819 567	2 295 679
. Charges constatées d'avance	6	162 471	220 574
Total actifs courants		118 593 891	139 765 749
Actifs non courants			
. Immobilisations incorporelles	7	722 875	892 833
. Immobilisations corporelles	8	5 715 500	6 003 964
. Immobilisations financières	9	51 706	62 966
Total actifs non courants		6 490 081	6 959 763
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>		125 083 971	146 725 512
<u>P A S S I F</u>			
Passifs courants			
. Dettes			
dont : (crédoiteurs divers)	10	97 522 124	120 397 555
(dettes opérationnelles)		-	-
(avances sur contributions)	11	4 638 048	5 458 238
. Provisions pour risques et charges	12	873 600	480 000
Total passifs courants		103 033 772	126 335 793
Passifs non courants			
. Emprunt	13	2 456 716	2 953 439
. Autres dettes financières		-	-
. Subventions d'investissements	14	3 483 449	2 608 370
Total passifs non courants		5 940 165	5 561 809
<u>TOTAL DU PASSIF</u>		108 973 938	131 897 602
Actif net		16 110 034	14 827 910
<u>A C T I F N E T</u>			
Report à nouveau (soldes cumulés)		14 921 634	13 515 098
Solde de la période		1 188 400	1 312 811
<u>TOTAL ACTIF NET</u>		16 110 034	14 827 910

Consolidation

État de la situation financière

(EUR)

	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
<u>Produits opérationnels</u>			
Contributions statutaires	15	15 881 802	14 839 317
Contributions internes	16	862 336	867 187
Contributions volontaires	17	32 631 772	24 167 579
Subventions Fonds Mondial		-	-
Autres produits opérationnels	18	2 279 268	2 150 462
Reprises sur provisions	19	569 782	397 744
Total produits opérationnels		52 224 960	42 422 289
<u>Charges opérationnelles</u>			
Achats d'approvisionnement	20	772 401	310 841
Autres charges externes	21	25 071 619	18 455 937
Impôts	22	49 110	25 897
Salaires	23	14 962 667	14 191 542
Charges sociales	24	5 802 526	5 553 435
Autres charges opérationnelles	25	2 011 391	2 166 157
Dotations aux amortissements et provisions	26	2 265 347	2 226 596
Total charges opérationnelles		50 935 061	42 930 405
SOLDE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		1 289 900	(508 116)
Produits financiers	27	1 095 514	2 046 117
Charges financières	28	1 196 577	258 936
RESULTAT FINANCIER		(101 063)	1 787 180
SOLDE DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 188 837	1 279 065
Produits exceptionnels	29	-	34 807
Charges exceptionnelles	30	437	1 060
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(437)	33 747
SOLDE NET DE L'EXERCICE		1 188 400	1 312 811

**Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le
(EUR)**

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Solde des activités ordinaires		1 186 461	1 279 065
Solde des activités exceptionnelles		-	31 547
Solde du Fonds de réserve		88 480	85 002
Amortissements et provisions		886 476	276 874
Profit/perte sur cessions d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des provisions pour risques et charges		393 600	480 000
Diminution/augmentation des créances		12 114 519	(11 350 098)
Diminution/augmentation des stocks		-	-
Diminution/augmentation des dettes		(23 147 788)	16 805 700
Diminution/augmentation des produits différés		5 244	4 802
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		(8 473 008)	7 612 892
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Achats d'immobilisations		(236 109)	(271 315)
Produits de la vente d'immobilisations		1 939	2 200
Diminution/augmentation des prêts au personnel		11 261	(19 821)
Diminution/augmentation des immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		(222 909)	(288 936)
Flux de trésorerie des activités de financement			
Subventions d'investissement		1 290 568	1 472 622
Emprunts		-	-
Remboursement des emprunts		(496 723)	(487 514)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		793 845	985 108
Diminution/augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		(7 902 071)	8 309 064
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		66 966 898	58 657 834
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		59 064 827	66 966 898

État des variations de l'actif net (EUR)

Notes	Report à nouveau	Fonds de réserve	Autres réserves	Ecart de réévaluation	Excédent / Déficit net de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2023	9 533 408	2 960 395	-	6 227	925 264	13 425 294
Affectation du résultat de l'année précédente	775 264	150 000	-	-	(925 264)	-
Changement de méthode						-
Variation des plus ou moins values latentes				4 180		4 180
Solde net du Fonds de réserve		85 002		622		85 625
Solde net de l'exercice					1 312 811	1 312 811
sous total	775 264	235 002	-	4 802	387 548	1 402 616
Solde au 31 décembre 2024	10 308 672	3 195 398	-	11 030	1 312 811	14 827 910
Affectation du résultat de l'année précédente	1 112 811	200 000	-	-	(1 312 811)	-
Changement de méthode						-
Variation des plus ou moins values latentes				4 851		4 851
Solde net du Fonds de réserve		88 480		393		88 873
Solde net de l'exercice					1 188 400	1 188 400
sous total	1 112 811	288 480	-	5 244	(124 411)	1 282 124
Solde au 31 décembre 2025	11 421 483	3 483 877	-	16 274	1 188 400	16 110 034

Notes

Note 1 : Caisses

	31/12/2025	31/12/2024
Caisse en euros	34 842 €	36 858 €
Caisse en devises	64 985 €	120 310 €
Total	99 827 €	157 167 €

Note 2 : Disponibilités

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes bancaires en euros	33 603 707 €	49 135 419 €
Comptes bancaires en devises	4 799 296 €	6 237 976 €
Total	38 403 004 €	55 373 395 €

Note 3 : Valeurs de placement

	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts d'Etat et autres	2 887 356 €	1 159 689 €
Comptes à terme et autres	17 190 239 €	9 823 024 €
Comptes sur livret	484 402 €	453 623 €
Total	20 561 996 €	11 436 336 €

Note 4 : Contributions à recevoir

	31/12/2025	31/12/2024
Contributions statutaires	8 525 099 €	17 548 785 €
Dépréciation des contributions	(5 556 137) €	(4 980 997) €
Baillleurs de fonds du Fonds mondial	54 390 829 €	57 503 046 €
Subvention à recevoir	748 936 €	741 171 €
Dépréciation des contributions volontaires	(561 702) €	(529 408) €
Total	57 547 026 €	70 282 598 €

Cf. note 4 du Budget Général pour les contributions statutaires et note 4 de Fonds mondial.

Note 5 : Autres créances

	31/12/2025	31/12/2024
TVA déductible sur immobilisations	29 951 €	88 612 €
TVA déductible sur autres biens et services	1 644 803 €	1 970 724 €
Caisse de retraite	20 368 €	12 135 €
Débiteurs divers	75 863 €	212 192 €
CPAM en attente de remboursement	25 281 €	2 243 €
Achat du personnel	23 301 €	0 €
Compte d'attente	0 €	9 773 €
Total	1 819 567 €	2 295 679 €

Note 6 : Charges constatées d'avance

	31/12/2025	31/12/2024
Charges constatées d'avance	162 471 €	220 574 €
Total	162 471 €	220 574 €

Note 7 : Immobilisations incorporelles

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	722 875 €	892 833 €
Total	722 875 €	892 833 €

Note 8 : Immobilisations corporelles

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles	5 715 500 €	6 003 964 €
Total	5 715 500 €	6 003 964 €

Note 9 : Immobilisations financières

	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts de garantie et fonds de roulement	13 073 €	13 073 €
Prêts au personnel	38 633 €	49 893 €
Total	51 706 €	62 966 €

Note 10 : Crédoiteurs divers

	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs	4 359 303 €	5 496 634 €
Experts	389 732 €	554 106 €
Agents OMSA	60 198 €	88 487 €
Provisions pour congés payés	288 061 €	279 721 €
URSSAF	282 713 €	269 166 €
Personnel - charges à payer	0 €	5 977 €
Assurance complémentaire santé	72 076 €	0 €
Swisslife prévoyance	49 927 €	46 482 €
Charges sociales sur congés à payer	152 672 €	145 455 €
Caisse de retraite (RR/RSR)	562 036 €	279 820 €
Caisse de retraite	0 €	105 202 €
Avance pour jumelages des laboratoires	564 333 €	1 368 182 €
Compte d'attente	1 008 €	0 €
Charges à payer	1 021 067 €	2 288 493 €
Produits constatés d'avance	89 718 998 €	109 469 829 €
Total	97 522 124 €	120 397 555 €

Note 11 : Avances sur contributions

	31/12/2025	31/12/2024
Avances sur contributions statutaires	4 047 192 €	4 602 957 €
Avances sur contributions volontaires	590 856 €	855 281 €
Total	4 638 048 €	5 458 238 €

Cf. note 12 de Budget général

Note 12 : Provisions pour risques et charges

	31/12/2025	31/12/2024
Provisions pour risques et charges	873 600 €	480 000 €
Total	873 600 €	480 000 €

Note 13 : Emprunts

	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts	2 456 716 €	2 953 439 €
Total	2 456 716 €	2 953 439 €

Cf. note 13 de Budget général

Note 14 : Subventions d'investissements

	31/12/2025	31/12/2024
Subventions reçues - 14 rue Prony	674 414 €	703 597 €
Subventions reçues - WAHIS	2 809 035 €	1 904 772 €
Total	3 483 449 €	2 608 370 €

Les subventions d'investissement sont celles inscrites dans le compte Budget général pour l'immeuble du 14 rue de Prony et pour le projet WAHIS, voir note 14 du compte Budget général.

Note 15 : Contributions statutaires

	31/12/2025	31/12/2024
Contributions de l'exercice	15 882 285 €	14 839 758 €
Différences de change et de règlements	(483) €	(440) €
Total	15 881 802 €	14 839 317 €

Note 16 : Contributions internes

	31/12/2025	31/12/2024
Contributions internes	862 336 €	867 187 €
Total	862 336 €	867 187 €

Cf. note 16 de Budget général

Note 17 : Contributions volontaires

	31/12/2025	31/12/2024
Contributions volontaires	32 581 772 €	24 145 543 €
Contributions pour l'usage de la langue arabe	50 000 €	22 036 €
Total	32 631 772 €	24 167 579 €

Note 18 : Autres produits opérationnels

	31/12/2025	31/12/2024
Recettes d'évaluation et test de diagnostic	104 227 €	45 339 €
Inscriptions	139 810 €	70 596 €
Ventes d'objets et de publications	7 011 €	11 171 €
Locations immobilières	0 €	2 125 €
Autres produits	2 028 220 €	2 021 231 €
Total	2 279 268 €	2 150 462 €

Note 19 : Reprise sur provisions

	31/12/2025	31/12/2024
Reprise sur provision pour dépréciation des contributions	569 782 €	397 744 €
Reprises sur provision d'exploitation	0 €	0 €
Total	569 782 €	397 744 €

Note 20 : Achats d'approvisionnement

	31/12/2025	31/12/2024
Energie	65 404 €	79 527 €
Fournitures de bureau et autre petit matériel	706 997 €	231 313 €
Total	772 401 €	310 841 €

Note 21 : Autres charges externes

	31/12/2025	31/12/2024
Prestations de service	14 562 135 €	9 491 936 €
Locations	647 270 €	666 122 €
Entretien et maintenance	498 623 €	658 246 €
Assurances	73 744 €	26 410 €
Frais de mission	7 978 954 €	6 543 721 €
Frais de réception	1 091 158 €	865 385 €
Affranchissements et télécommunication	87 416 €	94 282 €
Frais bancaires	132 318 €	109 834 €
Total	25 071 619 €	18 455 937 €

Note 22 : Impôts

	31/12/2025	31/12/2024
Impôts	49 110 €	25 897 €
Total	49 110 €	25 897 €

Note 23 : Salaires

	31/12/2025	31/12/2024
Traitements	13 171 980 €	12 481 855 €
Primes	900 980 €	857 926 €
Indemnités	889 708 €	851 760 €
Total	14 962 667 €	14 191 542 €

Note 24 : Charges sociales

	31/12/2025	31/12/2024
Sécurité sociale	3 172 371 €	3 073 093 €
Retraite complémentaire	1 721 299 €	1 679 446 €
Prévoyance et mutuelle	365 750 €	340 081 €
Autres charges sociales	543 105 €	460 816 €
Total	5 802 526 €	5 553 435 €

Note 25 : Autres charges opérationnelles

	31/12/2025	31/12/2024
Dépenses diverses de gestion courante	1 798 468 €	1 994 924 €
Pertes sur créances irrécouvrables	212 923 €	171 233 €
Total	2 011 391 €	2 166 157 €

Note 26 : Dotations

	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements	510 360 €	615 055 €
Dotations aux provisions d'exploitation	577 770 €	480 000 €
Dépréciation des contributions impayées	1 177 216 €	1 131 541 €
Total	2 265 347 €	2 226 596 €

Note 27 : Produits financiers

	31/12/2025	31/12/2024
Gains sur valeurs mobilières	841 510 €	1 556 557 €
Intérêts des comptes courants	48 612 €	4 833 €
Gains de change	205 391 €	484 727 €
Total	1 095 514 €	2 046 117 €

Note 28 : Charges financières

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts sur emprunts	38 169 €	44 761 €
Pertes sur valeurs mobilières	0 €	0 €
Pertes de change	1 158 408 €	214 175 €
Total	1 196 577 €	258 936 €

Intérêts sur emprunts : cf. note 29 de Budget général

Note 29 : Produits exceptionnels

	31/12/2025	31/12/2024
Produits de cession des immobilisations	0 €	2 200 €
Reprise des subventions	0 €	32 578 €
Produits divers	0 €	30 €
Total	0 €	34 807 €

Note 30 : Charges exceptionnelles

	31/12/2025	31/12/2024
Charges diverses	437 €	1 060 €
Total	437 €	1 060 €

VI. États financiers des entités

1. Budget général

106. Le compte de Budget général est tenu en comptabilité d'engagement. Le Budget général comprend toutes les recettes et dépenses ordinaires du Siège de l'OMSA, les immobilisations et le Fonds de réserve. Ce compte est géré conformément au [règlement financier](#) de l'OMSA.
107. Conformément à la recommandation du vérificateur externe, l'assiette de calcul du niveau prudentiel du Fonds de réserve a été revue depuis l'exercice 2013 (voir 82 SG/4, page 15, paragraphe 4). Il avait ainsi été décidé que le niveau plancher du Fonds de réserve atteigne 35 % du total des chapitres 1 à 5 des dépenses de Budget général, pour couvrir 4 mois de fonctionnement. Les différents chapitres des dépenses sont : Achats, Services extérieurs, Impôts, Charges de personnel, Autres charges de gestion.
108. En 2022, l'Assemblée a adopté une nouvelle structure budgétaire pour s'aligner sur les principaux domaines de travail de l'Organisation. Les cinq chapitres mentionnés ci-dessus correspondent au budget total hors dotations aux amortissement et provisions soit les chapitres budgétaires 1-8 suivants :
1. Gestion de l'information
 2. Elaboration et application de normes
 3. Renforcement des capacités
 4. Initiatives globales
 5. Collaboration internationale
 6. Gouvernance institutionnelle
 7. Administration générale
 8. Représentations régionales et sous-régionales
109. Sur cette base, au 31 décembre 2025, le fonds de réserve représente 2,32 mois de fonctionnement des chapitres des dépenses de 2025 du Budget général hors dépenses relatives au projet WAHIS (contre 2,22 mois en 2024).

État de la situation financière (EUR)

<u>ACTIF</u>	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Actifs courants			
. Caisses	1	36 147	37 139
. Disponibilités	2	2 671 793	5 848 461
. Valeurs de placement	3	3 387 244	2 643 551
. Créances			
dont : (contributions à recevoir)	4	4 351 805	3 759 747
(créances opérationnelles)	5	7 411 411	5 424 184
(autres créances)	6	1 568 111	1 920 443
. Charges constatées d'avance		152 419	95 636
Total actifs courants		19 578 930	19 729 162
Actifs non courants			
. Immobilisations incorporelles	7	722 875	892 833
. Immobilisations corporelles	8	5 584 628	5 885 711
. Immobilisations financières	9	46 317	57 572
Total actifs non courants		6 353 820	6 836 116
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>		25 932 749	26 565 277
<u>PASSIF</u>			
Passifs courants			
. Dettes			
dont : (créiteurs divers)	10	2 388 947	2 078 589
(dettes opérationnelles)	11	4 194 489	5 400 915
(avances sur contributions)	12	4 638 048	5 458 238
. Provisions pour risques et charges	12 bis	873 600	480 000
Total passifs courants		12 095 084	13 417 743
Passifs non courants			
. Emprunt	13	2 456 716	2 953 439
. Autres dettes financières		-	-
. Subventions d'investissements	14	3 483 449	2 608 370
Total passifs non courants		5 940 165	5 561 809
<u>TOTAL DU PASSIF</u>		18 035 249	18 979 551
Actif net		7 897 500	7 585 726
<u>ACTIF NET</u>			
Report à nouveau (soldes cumulés)		7 679 450	7 357 311
Solde de la période		218 050	228 414
<u>TOTAL ACTIF NET</u>		7 897 500	7 585 726

**État de la performance financière
(EUR)**

	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
<u>Produits opérationnels</u>			
Contributions statutaires	15	15 881 802	14 839 317
Contributions internes	16	862 336	867 187
Contributions volontaires	17	922 762	934 425
Subventions Fonds Mondial	18	386 306	1 089 919
Autres produits opérationnels	19	2 135 549	2 144 122
Reprises sur provisions	20	549 783	375 133
Total produits opérationnels		20 738 537	20 250 103
<u>Charges opérationnelles</u>			
Achats d'approvisionnement	21	587 826	233 091
Autres charges externes	22	4 771 303	5 975 358
Impôts	23	48 560	25 897
Salaires	24	6 936 793	6 663 533
Charges sociales	25	3 523 112	3 394 192
Autres charges opérationnelles	26	2 461 665	1 820 635
Dotations aux amortissements et provisions	27	2 179 981	2 048 588
Total charges opérationnelles		20 509 240	20 161 294
SOLDE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		229 297	88 809
Produits financiers	28	60 563	153 179
Charges financières	29	71 810	47 640
RESULTAT FINANCIER		(11 247)	105 539
SOLDE DES ACTIVITES ORDINAIRES	30	218 050	194 348
Produits exceptionnels	31	-	34 159
Charges exceptionnelles	32	-	93
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-	34 066
SOLDE NET DE L'EXERCICE		218 050	228 414

**Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le
(EUR)**

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Solde des activités ordinaires	30	218 050	194 348
Solde des activités exceptionnelles		-	32 485
Solde du Fonds de réserve	33	88 480	85 002
Amortissements et provisions		821 110	120 958
Profit/perte sur cessions d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des provisions pour risques et charges		393 600	480 000
Diminution/augmentation des créances	34	(2 888 462)	(4 915 807)
Diminution/augmentation des stocks		-	-
Diminution/augmentation des dettes	35	(1 706 672)	1 052 077
Diminution/augmentation des produits différés		5 244	4 802
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		(3 068 650)	(2 946 135)
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Achats d'immobilisations		(170 418)	(177 848)
Produits de la vente d'immobilisations		-	1 581
Diminution/augmentation des prêts au personnel		11 255	(19 816)
Diminution/augmentation des immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		(159 163)	(196 083)
Flux de trésorerie des activités de financement			
Subventions d'investissement		1 290 568	1 472 622
Emprunts		-	-
Remboursement des emprunts		(496 723)	(487 514)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		793 845	985 108
Diminution/augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		(2 433 968)	(2 157 109)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		8 529 151	10 686 260
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		6 095 184	8 529 151

Budget général

État des variations de l'actif net (EUR)

	Report à nouveau	Fonds de réserve	Autres réserves	Excédent / Déficit net de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2023	4 147 000	2 960 690	5 932	153 884	7 267 507
Affectation du résultat de l'année précédente	3 884	150 000	-	(153 884)	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-
Variation des plus ou moins values latentes	-	622	4 180	-	4 802
Solde net du Fonds de réserve	-	85 002	-	-	85 002
Solde net de l'exercice	-	-	-	228 414	228 414
sous total	3 884	235 625	4 180	74 531	318 219
Solde au 31 décembre 2024	4 150 884	3 196 315	10 112	228 414	7 585 726
Affectation du résultat de l'année précédente	28 414	200 000	-	(228 414)	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-
Variation des plus ou moins values latentes	-	393	4 851	-	5 244
Solde net du Fonds de réserve	-	88 480	-	-	88 480
Solde net de l'exercice	-	-	-	218 050	218 050
sous total	28 414	288 873	4 851	(10 364)	311 774
Solde au 31 décembre 2025	4 179 298	3 485 188	14 963	218 050	7 897 500

Budget général

Exécution budgétaire – Synthèse (EUR)

2025

	Prévisions 2025	Réalisations 2025	Différences	Réalisations 2024
Total général des recettes	21 171 200	20 799 100	(372 100)	20 437 441
Total général des dépenses	21 171 200	20 581 050	(590 150)	20 209 027
Résultat	0	218 050	218 050	228 414
Total général des recettes hors projet WAHIS	19 032 700	20 412 794	1 380 094	19 347 522
Total général des dépenses hors projet WAHIS	18 438 200	20 194 744	1 756 544	17 411 231
Résultat	594 500	218 050	(376 450)	1 936 292

Exécution budgétaire – Recettes

Nature des recettes		Prévisions 2025	Réalisations 2025	Différences	Réalisations 2024
Chapitre 1	Contributions statutaires	15 863 300	15 882 285	18 985	14 839 758
	Contributions extraordinaires	872 700	872 762	62	887 412
	Frais d'encaissement	-	(483)	(483)	(440)
Sous-total Chapitre 1: Contributions statutaires et extraordinaires		16 736 000	16 754 564	18 564	15 726 729
Chapitre 2	Frais d'inscription (Session générale et conférences)	20 000	139 810	119 810	70 596
	Ventes de publications	-	7 011	7 011	5 620
	Dossiers d'évaluation de statuts sanitaires	100 000	104 227	4 227	45 339
	Frais de gestion du Fonds mondial	1 800 000	1 842 370	42 370	1 933 992
	Contributions internes	962 000	862 336	(99 664)	867 187
	Autres produits opérationnels	880 700	478 437	(402 263)	1 225 506
Sous-total Chapitre 2: Produits opérationnels		3 762 700	3 434 190	(328 510)	4 148 240
Chapitre 3	Produits financiers	170 000	60 563	(109 437)	153 179
	Produits exceptionnels	-	-	-	1 581
	Reprises sur subventions d'investissement	32 500	0	(32 500)	32 578
	Reprises sur provisions	470 000	549 783	79 783	375 133
Sous-total Chapitre 3: Produits financiers et exceptionnels		672 500	610 345	(62 155)	562 472
Total		21 171 200	20 799 100	(372 100)	20 437 441

Exécution budgétaire – Dépenses par chapitres budgétaires

Chapitres budgétaires	Prévisions 2025	Réalisations 2025	Différences	Réalisations 2024
1. Gestion de l'information	2 735 774	2 353 633	(382 141)	2 758 567
2. Elaboration et application de normes	2 999 020	2 407 179	(591 841)	2 741 326
3. Renforcement des capacités	154 400	41 994	(112 406)	52 171
4. Initiatives globales	914 680	816 670	(98 010)	763 166
5. Collaboration internationale	700	-	(700)	2 019
6. Gouvernance institutionnelle	3 998 630	3 541 849	(456 781)	3 683 510
7. Administration générale	6 923 856	6 845 572	(78 284)	6 264 714
8. Représentations régionales et sous-régionales	1 944 140	2 378 614	434 474	2 045 574
9. Dotations aux amortissements et provisions	1 500 000	2 195 538	695 538	1 897 980
Total	21 171 200	20 581 050	(590 150)	20 209 027

Notes

Note 1 : Caisse

	31/12/2025	31/12/2024
Caisse en euros	13 125 €	20 390 €
Caisse en dollars américains	23 022 €	16 749 €
Total	36 147 €	37 139 €

Ce poste comprend les deux caisses tenues au Siège. Elles font l'objet d'un inventaire physique réalisé mensuellement par le chef comptable ainsi que par l'expert-comptable à la date de clôture. La caisse en dollars est convertie en euros au cours de clôture.

Note 2 : Disponibilités

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes bancaires en euros	2 217 152 €	5 667 494 €
Comptes bancaires en dollars américains	454 642 €	180 967 €
Total	2 671 793 €	5 848 461 €

Le compte bancaire en dollars est converti en euros au cours de clôture.

Note 3 : Valeurs de placement

	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts d'Etat et autres	1 186 271 €	1 159 689 €
Comptes à terme et autres	1 716 571 €	1 030 239 €
Comptes sur livret	484 402 €	453 623 €
Total	3 387 244 €	2 643 551 €

Dans le respect de l'article 9.1 du Règlement financier, les fonds disponibles sont placés en observant la plus grande prudence. Les placements sont comptabilisés à leur valeur réelle à la clôture. Les plus-values potentielles sur les valeurs mobilières sont constatées en fonds propres et non en résultat.

Compte tenu des besoins de gestion de trésorerie, les placements à court terme sont privilégiés pour le Budget général. Grâce à une hausse des taux d'intérêts sur les comptes à terme, les disponibilités ont été placées sur ces placements en 2025.

Les placements à plus long terme sont possibles dans le cadre du Fonds de réserve.

Le montant de 1,19 M€ inclut 0,98 M€ d'obligations bancaires placées pour le Fonds de réserve.

Note 4 : Contributions à recevoir

	31/12/2025	31/12/2024
Contributions de l'exercice	2 610 615 €	2 290 449 €
Contributions de l'exercice précédent	1 741 190 €	1 469 298 €
Contributions des exercices antérieurs	5 436 011 €	4 840 871 €
Dépréciation des contributions	(5 436 011) €	(4 840 871) €
Total	4 351 805 €	3 759 747 €

En application de la Résolution n° VII adoptée par le Comité international le 30 mai 1986 acceptant que les impayés de plus de dix ans, en matière de contributions des Membres, ne figurent plus dans la comptabilité de l'OMSA. Les arriérées de contributions supérieures à dix ans, après avoir diligenté les démarches usuelles pour recouvrer ces arriérés, font l'objet d'une annulation.

L'évolution des contributions affectées au Budget général se traduit ainsi (hors catégorie A et catégorie B) :

Budget général

	Montant dû au 01/01/N	Appel de l'année N	Règlement/ Abandon année N	Annulation décennale	Solde au 31/12/N
Année N	0	15 882 285	13 271 670		2 610 615
Année N-1	2 290 449		549 259		1 741 190
Année N-2	1 469 298		324 376		1 144 922
Année N-3	1 041 724		130 211		911 513
Année N-4	960 938		127 600		833 338
Année N-5	734 428		74 386		660 042
Année N-6	612 668		10 307		602 361
Année N-7	527 450		11 302		516 148
Année N-8	415 702		1 166		414 536
Année N-9	353 151		0		353 151
Année N-10	194 810			194 810	0
Total	8 600 618	15 882 285	14 500 277	194 810	9 787 816

Le montant restant dû au 31/12/2025 pour les années N-2 à N-10 fait l'objet d'une provision.

Variation des dépréciations :

	Dépréciations au 01/01/N	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/N
Année N-2 (2023)		1 144 922	0	1 144 922
Année N-3	1 041 724		130 211	911 513
Année N-4	960 938		127 600	833 338
Année N-5	734 428		74 386	660 042
Année N-6	612 668		10 307	602 361
Année N-7	527 450		11 302	516 148
Année N-8	415 702		1 166	414 536
Année N-9	353 151		0	353 151
Année N-10	194 810		194 810	0
Total	4 840 871	1 144 922	549 782	5 436 011

Les contributions non payées depuis plus de deux ans font l'objet d'une dépréciation à 100 %.

Note 5 : Créances opérationnelles

	31/12/2025	31/12/2024
Représentation régionale Afrique	631 271 €	325 206 €
Représentation sous-régionale pour l'Afrique australe	70 472 €	188 361 €
Représentation sous-régionale - l'Afrique du Nord	0 €	38 492 €
Représentation sous-régionale pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique	1 630 649 €	1 401 304 €
Représentation sous-régionale pour l'Amérique centrale	197 374 €	0 €
Représentation régionale Moyen-Orient	314 956 €	237 221 €
Représentation sous-régionale à Bruxelles	45 739 €	0 €
Vétérinaire japonais	16 613 €	9 147 €
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	4 464 538 €	3 130 609 €
Fonds mondial Japon	39 800 €	93 845 €
Total	7 411 411 €	5 424 184 €

Les créances opérationnelles sont les créances sur les autres entités de l'OMSA. Elles sont annulées lors de la consolidation.

Note 6 : Autres créances

	31/12/2025	31/12/2024
Débiteurs divers	23 301 €	43 947 €
TVA déductible sur immobilisations	28 212 €	88 612 €
TVA déductible sur autres biens et services	691 767 €	1 736 833 €
Demande de remboursement de TVA	779 183 €	69 €
Caisse de retraite	20 368 €	12 135 €
CPAM en attente de remboursement*	25 281 €	2 243 €
Swisslife assurances	0 €	36 604 €
Total	1 568 111 €	1 920 443 €

* La caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) verse à l'OMSA des indemnités journalières pour les agents en congés maladie.

Ce poste englobe les créances à court terme. Bien que non soumise à la TVA, l'OMSA peut récupérer la TVA qu'elle acquitte sur certaines charges et immobilisations.

Note 7 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels. Elles sont amorties en linéaire sur une durée de trois ans. Elles incluent la plateforme WAHIS, lancée en mars 2021, dont la valeur immobilisée s'élève à 1,25 M€. Elle fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 ans.

Synthèse :

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes 31/12/25	Valeurs nettes 31/12/24
Logiciels	300 366 €	231 723 €	68 643 €	90 011 €
WAHIS	1 246 156 €	591 924 €	654 232 €	778 847 €
Site web de l'OMSA/CRM	288 653 €	288 653 €	0 €	23 974 €
Avances sur immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	1 835 175 €	1 112 300 €	722 875 €	892 833 €

Budget général

Variation des valeurs brutes :

	Solde au 01/01/25	Entrées	Sorties	Solde au 31/12/25
Logiciels	303 869 €	0 €	3 503 €	300 366 €
WAHIS	1 246 156 €	0 €	0 €	1 246 156 €
Site web de l'OMSA/CRM	288 653 €	0 €	0 €	288 653 €
Avances sur immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	1 838 678 €	0 €	3 503 €	1 835 175 €

Variation des amortissements :

	Solde au 01/01/25	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/25
Logiciels	213 858 €	21 368 €	3 503 €	231 723 €
WAHIS	467 308 €	124 616 €	0 €	591 924 €
Site web de l'OMSA/CRM	264 679 €	23 974 €	0 €	288 653 €
Avances sur immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	945 845 €	169 958 €	3 503 €	1 112 300 €

Note 8 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées d'éléments distincts conçus pour une utilisation à long terme, dépassant une durée de 12 mois. Toutefois, les articles d'une valeur minimale (inférieure à 500 €) sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains et des avances, font l'objet d'un amortissement linéaire. Les durées appliquées sont les suivantes :

- Bâtiment (14 rue de Prony) : 40 ans
- Aménagements (12 rue de Prony) : 5 à 20 ans
- Aménagements (14 rue de Prony) : 5 à 10 ans
- Travaux salle de conférence : 5 à 20 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Equipement matériel d'imprimerie : 5 ans
- Equipement informatique service comptable : 3 ans
- Equipement informatique service technique : 3 ans
- Equipement matériel & mobilier de bureau : 5 à 10 ans
- Equipement salle de conférence : 3 à 5 ans
- Equipement informatique service informatique : 3 à 5 ans
- Equipement informatique service commun : 3 à 5 ans
- Matériel de chauffage : 5 ans

Une Commission de réforme, composée de la cheffe de l'Unité Comptabilité, de la cheffe de l'Unité Budget et de l'expert-comptable, établit l'état annuel des immobilisations, à la suite d'une décision du Directeur général du 26 novembre 2014.

L'immeuble sis 12 rue de Prony, acquis par l'OMSA le 22 février 1939, n'est pas immobilisé dans les comptes de l'OMSA.

Selon la base des données de la chambre des notaires de Paris, l'estimation du prix au mètre carré pour le quartier de la « plaine Monceau » s'élevait à 10 050 € à fin novembre 2025 (vs 9 910 € à fin 2024).

Dans le cadre de l'étude de faisabilité de l'immeuble du siège réalisée début 2022, le prix estimé du mètre carré dans le quartier de la plaine Monceau à Paris était de 23 000 € pour l'immeuble situé au 12 rue de Prony et de 21 000 € pour l'immeuble situé au 14 rue de Prony. La valeur des deux immeubles a été revue en tenant compte de la valeur du terrain, des installations techniques et d'autres transactions similaires dans le même quartier. Dans l'hypothèse où l'OMSA occupe les locaux, la valeur estimée des deux immeubles s'élèverait à 82,4 M€ (48,3 M€ pour le 12 rue de Prony, 33,8 M€ pour le 14 rue de Prony et 0,2 M€ pour les espaces pour les parkings et le box). Cette valeur ne tient pas compte des frais de transfert et des frais juridiques.

Budget général

Synthèse :

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes 31/12/25	Valeurs nettes 31/12/24
Terrains bâtis	1 040 000 €	0 €	1 040 000 €	1 040 000 €
Bâtiment (14 rue de Prony)	7 280 000 €	3 056 083 €	4 223 917 €	4 405 917 €
Aménagements (12 rue de Prony)	752 605 €	608 287 €	144 318 €	129 563 €
Aménagements (14 rue de Prony)	2 293 307 €	2 259 999 €	33 308 €	46 183 €
Travaux salle de conférence	34 687 €	34 687 €	0 €	0 €
Travaux - souscription	372 924 €	372 924 €	0 €	776 €
Matériel de transport	54 135 €	54 135 €	0 €	831 €
Equipement matériel d'imprimerie	16 090 €	15 934 €	156 €	586 €
Equipement informatique service comptable	1 378 €	1 378 €	0 €	0 €
Equipement matériel & mobilier de bureau	124 818 €	107 000 €	17 818 €	9 822 €
Equipement salle de conférence	5 576 €	4 280 €	1 296 €	110 €
Equipement informatique	848 891 €	746 320 €	102 572 €	111 €
Matériel de chauffage	40 153 €	18 910 €	21 243 €	25 258 €
Avances sur immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €	159 614 €
Total	12 864 565 €	7 279 937 €	5 584 628 €	5 885 711 €

Variation des valeurs brutes :

	Solde au 01/01/25	Entrées	Sorties	Solde au 31/12/25
Terrains bâtis	1 040 000 €	0 €	0 €	1 040 000 €
Bâtiment (14 rue de Prony)	7 280 000 €	0 €	0 €	7 280 000 €
Aménagements (12 rue de Prony)	785 931 €	49 738 €	83 064 €	752 605 €
Aménagements (14 rue de Prony)	2 299 159 €	0 €	5 852 €	2 293 307 €
Travaux salle de conférence	60 695 €	0 €	26 008 €	34 687 €
Travaux - souscription	396 687 €	0 €	23 762 €	372 924 €
Matériel de transport	54 135 €	0 €	0 €	54 135 €
Equipement matériel d'imprimerie	280 160 €	0 €	264 070 €	16 090 €
Equipement informatique service comptable	1 378 €	0 €	0 €	1 378 €
Equipement matériel & mobilier de bureau	251 256 €	12 552 €	138 991 €	124 818 €
Equipement salle de conférence	14 613 €	1 347 €	10 384 €	5 576 €
Equipement informatique	876 738 €	82 224 €	110 070 €	848 891 €
Matériel de chauffage	40 153 €	0 €	0 €	40 153 €
Avances sur immobilisations corporelles	159 614 €	24 556 €	184 170 €	0 €
Total	13 540 519 €	170 418 €	846 372 €	12 864 565 €

Variation des amortissements :

	Solde au 01/01/25	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/25
Terrains bâtis	0 €	0 €	0 €	0 €
Bâtiment (14 rue de Prony)	2 874 083 €	182 000 €	0 €	3 056 083 €
Aménagements (12 rue de Prony)	656 368 €	34 984 €	83 064 €	608 287 €
Aménagements (14 rue de Prony)	2 252 976 €	12 874 €	5 852 €	2 259 999 €
Travaux salle de conférence	60 695 €	0 €	26 008 €	34 687 €
Travaux - souscription	395 910 €	776 €	23 762 €	372 924 €
Matériel de transport	53 304 €	831 €	0 €	54 135 €
Equipement matériel d'imprimerie	279 574 €	430 €	264 070 €	15 934 €
Equipement informatique service comptable	1 378 €	0 €	0 €	1 378 €
Equipement matériel & mobilier de bureau	241 434 €	4 556 €	138 991 €	107 000 €
Equipement salle de conférence	14 503 €	161 €	10 384 €	4 280 €
Equipement informatique	809 687 €	46 703 €	110 070 €	746 320 €
Matériel de chauffage	14 895 €	4 015 €		18 910 €
Avances sur immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	7 654 808 €	287 331 €	662 202 €	7 279 937 €

Budget général

Note 9 : Immobilisations financières

	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts de garantie et fond de roulement	7 684 €	7 684 €
Prêts au personnel	38 633 €	49 888 €
Total	46 317 €	57 572 €

Des dépôts de garantie sont immobilisés pour la location de parkings.

Le fonds de roulement correspond au montant détenu par le syndic qui gère la copropriété de l'immeuble sis 14 rue de Prony (SAFAR).

Conformément à l'article 30.13 des textes applicables au personnel, l'organisation accorde, sur autorisation de la Directrice Générale, des prêts sans intérêt de courte durée pour aider certains salariés. Le montant des prêts accordés au personnel au 31 décembre 2025 s'élève à 39 K€ dans la trésorerie disponible en euros du Budget général (contre 50 K€ en 2024).

Note 10 : Crédoiteurs divers

	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs	1 070 610 €	221 005 €
Experts	87 489 €	114 320 €
Agents OMSA	11 216 €	21 776 €
Provisions pour congés payés	288 061 €	279 721 €
URSSAF *	275 386 €	256 961 €
Caisse de retraite	0 €	105 202 €
Assurance complémentaire santé	72 076 €	0 €
Swisslife assurances	49 927 €	46 482 €
Charges sociales sur congés à payer	152 672 €	145 455 €
Créditeurs divers	24 686 €	0 €
Achats du personnel	0 €	5 977 €
Charges à payer	282 864 €	807 730 €
Produits constatés d'avance	73 959 €	73 959 €
Total	2 388 947 €	2 078 589 €

* Les cotisations de sécurité sociale sont versées à l'URSSAF (Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales).

** La caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) verse à l'OMSA des indemnités journalières pour les agents en congés maladie et en congés maternité.

Note 11 : Dettes opérationnelles

	31/12/2025	31/12/2024
Représentation régionale pour l'Asie et le Pacifique	245 626 €	1 074 801 €
Représentation régionale Amériques	765 942 €	745 576 €
Représentation sous-régionale pour l'Amérique centrale	0 €	14 218 €
Représentation sous-régionale à Bruxelles	0 €	53 624 €
Représentation sous-régionale - l'Afrique du Nord	77 420 €	0 €
Représentation régionale à Moscou	2 835 728 €	2 422 416 €
Représentation sous-régionale - l'Asie du Sud-Est	41 478 €	98 505 €
Représentation sous-régionale pour l'Asie centrale	169 710 €	869 026 €
Représentation sous-régionale à Abou Dabi	58 585 €	122 749 €
Total	4 194 489 €	5 400 915 €

Budget général

Les dettes opérationnelles sont les dettes envers les autres entités de l'OMSA. Elles sont annulées lors de la consolidation.

Note 12 : Avances sur contributions

	31/12/2025	31/12/2024
Avances sur contributions statutaires	4 047 192 €	4 602 957 €
Avances sur contributions volontaires	590 856 €	855 281 €
Total	4 638 048 €	5 458 238 €

L'avance sur contributions volontaires correspond principalement à la contribution en catégorie extraordinaire A provenant d'un Membre, à la contribution volontaire du pays hôte pour le financement de l'étude de faisabilité relative au bâtiment du Siège et au versement d'un montant pour l'adhésion en cours de futurs Membres.

Note 12 b: Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2025, des provisions pour risques et charges d'un montant total de 394 K€ ont été comptabilisées conformément aux normes comptables applicables et au principe de prudence. Ces provisions correspondent à la meilleure estimation par la direction des sorties de ressources probables et visent à couvrir : (i) le financement du personnel affecté à des projets financés par des bailleurs gérés à travers le Fonds mondial, dont l'échéance est prévue en 2026 ; (ii) les risques identifiés liés à certains dossiers de ressources humaines ; et (iii) un risque de contentieux avec un prestataire de services.

Note 13 : Emprunts (immeuble 14 rue de Prony)

Pour l'acquisition de l'immeuble sis 14 rue de Prony intervenue en mars 2009, l'OMSA a souscrit deux emprunts.

De 2012 à 2019, l'OMSA a renégocié les emprunts trois fois, ce qui a permis de réaliser une économie totale de 3,4 M€. Le dernier emprunt renégocié est entré en vigueur le 5 janvier 2019 avec les conditions suivantes :

	Emprunt 1	Emprunt 2
Capital restant dû au 05/01/2019	3 958 040 €	1 828 704 €
Taux	1,40%	1,20%
Durée	11,75 ans	5,92 ans
Mensualités jusqu'au 05/11/2024	17 642 €	26 694 €
Mensualités jusqu'au 05/09/2030	44 574 €	

Variation de l'emprunt :

	Solde au 01/01/25	Souscrits	Remboursés	Solde au 31/12/25
Emprunt 1	2 953 439 €	0 €	496 723 €	2 456 716 €
Emprunt 2	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	2 953 439 €	0 €	496 723 €	2 456 716 €

Note 14 : Subventions d'investissement

	31/12/2025	31/12/2024
Subventions d'investissement - 14 Prony	1 723 860 €	1 723 860 €
Amortissements des subventions - 14 Prony	(1 049 446) €	(1 020 263) €
Subventions d'investissement - WAHIS	16 444 291 €	15 153 723 €
Amortissements des subventions - WAHIS	(13 635 256) €	(13 248 951) €
Total	3 483 449 €	2 608 370 €

Les subventions d'investissement incluent les subventions reçues des Membres et bailleurs pour l'achat de l'immeuble du 14 rue de Prony depuis 2009 et les subventions reçues au travers du Fonds mondial pour WAHIS.

Budget général

Pour rappel, les contributions volontaires reçues au travers du Fonds mondial pour WAHIS sont transférées au Budget général.

En 2025, le contrat de maintenance pour WAHIS s'élevait à 393 K€, financé en partie par les fonds du Fonds mondial pour 144 K€. Ensuite le nettoyage du code (118 K€) a été couvert par les contributions volontaires.

Variation des subventions

	Solde au 01/01/25	reçues	Solde au 31/12/25
Subventions d'investissement	15 153 723 €	1 290 568 €	16 444 291 €
Total	15 153 723 €	1 290 568 €	16 444 291 €

Amortissements des subventions

	Solde au 01/01/25	Amortissements	Solde au 31/12/25
Subventions d'investissement	13 248 951 €	386 306 €	13 635 256 €
Total	13 248 951 €	386 306 €	13 635 256 €

Note 15 : Contributions statutaires

	31/12/2025	31/12/2024
Contributions appelées de l'exercice	15 882 285 €	14 839 758 €
Différences de change et de règlements	(483) €	(440) €
Total	15 881 802 €	14 839 317 €

Les contributions statutaires versées par les Membres constituent l'essentiel des ressources permanentes de l'Organisation. Conformément à l'article 11 des Statuts organiques de l'OMSA, les six catégories contributives vont de 3 à 25 unités. La valeur d'une unité ayant été fixée à 12 615 € pour 2025 (11 563 € pour le siège et 1 052 € pour la Représentation régionale concernée, activités gérées au travers du bureau de Bruxelles incluses), il en résulte des contributions allant de 37 845 € pour un Membre classé en catégorie 6 à 315 375 € pour un Membre de la catégorie 1.

Depuis 2019, les contributions sont comptabilisées à 100 % dans les comptes du Budget général (la part affectée au Budget général et celle affectée aux Représentations). En contrepartie, la part affectée aux Représentations est comptabilisée dans les dépenses du Budget général.

Note 16 : Contributions internes

	31/12/2025	31/12/2024
Contributions internes	862 336 €	867 187 €
Total	862 336 €	867 187 €

La contribution interne est un impôt interne prélevé à la source sur les salaires des agents du Siège de l'OMSA aux termes de l'article 12 de l'accord de Siège du 21 février 1977 signé entre l'OMSA et le Gouvernement de la République Française.

Note 17 : Contributions volontaires

	31/12/2025	31/12/2024
Contributions volontaires	872 762 €	912 389 €
Contributions pour l'usage de la langue arabe	50 000 €	22 036 €
Total	922 762 €	934 425 €

La ligne relative aux « contributions volontaires » correspond principalement au soutien de trois Membres qui ont choisi de payer une contribution de catégorie extraordinaire A. Le montant indiqué

Budget général

correspond à la différence entre le montant de cette contribution de catégorie extraordinaire et le montant de la contribution statutaire payée par ces Membres, suivant leur catégorie de contribution respective, qui a été retranchée.

Note 18 : Subventions du Fonds mondial

	31/12/2025	31/12/2024
Subventions Fonds Mondial	386 306 €	1 089 919 €
Total	386 306 €	1 089 919 €

Il s'agit de subventions qui sont imputables sur le Budget général mais sont reçues par l'intermédiaire du Fonds mondial. En 2025, ce montant représente la part des subventions venant du Fonds mondial destinée à couvrir les dépenses WAHIS de l'année, la dotation aux amortissements incluse, gérées au travers du Budget général.

Note 19 : Autres produits d'exploitation

	31/12/2025	31/12/2024
Frais de gestion	1 842 370 €	1 933 992 €
Recettes d'évaluation et test de diagnostic	104 227 €	45 339 €
Ventes d'objets et de publications	7 011 €	11 171 €
Autres produits	181 941 €	153 620 €
Total	2 135 549 €	2 144 122 €

Les frais de gestion (1,8 M€) représentent les frais de gestion prélevés sur les contrats signés avec les bailleurs gérés par le Fonds mondial et ont été calculés exclusivement sur des fonds décaissés au 30 septembre.

Note 20 : Reprises sur provisions (voir Note 4)

	31/12/2025	31/12/2024
Reprise sur provision pour dépréciation des contributions	549 783 €	375 133 €
Total	549 783 €	375 133 €

La reprise sur provision pour dépréciation des contributions intervient suite au paiement, à l'abandon ou à la prescription de la contribution.

Note 21 : Achat d'approvisionnement

	31/12/2025	31/12/2024
Energie	54 643 €	58 804 €
Fournitures de bureau et autre petit matériel	533 183 €	174 287 €
Total	587 826 €	233 091 €

Note 22 : Autres charges externes

	31/12/2025	31/12/2024
Prestations de service	2 589 737 €	3 552 523 €
Locations	514 587 €	561 691 €
Entretien et maintenance	467 664 €	605 169 €
Assurances	63 981 €	20 485 €
Frais de mission	689 876 €	776 212 €
Frais de réception	320 599 €	345 619 €
Affranchissements et télécommunication	33 848 €	22 641 €
Frais bancaires	13 262 €	14 901 €
Autres	77 748 €	76 118 €
Total	4 771 303 €	5 975 358 €

Budget général

La ligne « Prestations de service » comprend notamment :

- des services informatiques (881 K€) : 49 % concerne les prestations de services relatives à WAHIS ;
- des dépenses de communication (496 K€) dont des dépenses de communication sur les médias sociaux (148 K€), des évolutions du site web de l'OMSA (99 K€) et le développement d'une stratégie de communication (61 K€) ;
- des dépenses de traduction et d'interprétariat (354 K€) ;
- des services de consultants et experts notamment pour le personnel temporaire (141 K€), les consultants (308 K€) notamment pour le management de transition (DTIS).

La ligne "Locations" concerne la location de salle pour la Session générale qui s'est tenue en mai 2025.

La ligne "frais de mission" a diminué de 86 K€ pour le personnel de l'OMSA et pour les experts participant aux réunions de l'OMSA. Certaines réunions sont maintenues en format virtuel mais le format en présentiel est favorisé lorsque cela facilite une meilleure collaboration. En 2025, toutes les Commissions spécialisées, trois conférences de commission régionale, trois réunions du Conseil ont été organisées en format présentiel.

Note 23 : Impôts

	31/12/2025	31/12/2024
Impôts	48 560 €	25 897 €
Total	48 560 €	25 897 €

L'OMSA est exonérée d'impôts locaux en France pour les surfaces qu'il utilise pour ses activités. Le principal montant acquitté est la taxe sur les ordures ménagères.

En 2025, le montant de 49 K€ inclut la TVA n'ayant pas été remboursée par l'administration fiscale française (21 K€).

Note 24 : Salaires

	31/12/2025	31/12/2024
Traitements	5 985 776 €	5 861 386 €
Primes	595 197 €	570 363 €
Indemnités	355 820 €	231 783 €
Total	6 936 793 €	6 663 533 €

Les salaires et les charges sociales représentent environ 51 % des charges totales (vs. 50 % en 2024). Cette augmentation s'explique principalement par l'application de l'indice des prix à la consommation de l'INSEE (1,59 %) au point salaire du siège.

Les conditions d'emploi du personnel sont définies par le Statut du personnel et le Règlement du personnel adoptés par l'Assemblée mondiale de l'OMSA le 27 mai 1983 et modifiés par la Résolution 13 adoptée par l'Assemblée mondiale des Délégués le 31 mai 2013.

Une prime « qualité » est versée en fin d'année civile. Cette prime prend en considération différents critères d'évaluation (niveau de responsabilité, compétences, qualité du service rendu, investissement personnel...). Cette prime peut faire l'objet d'une modulation (de 80 % à 120 % du montant de base) proposée par le supérieur hiérarchique et décidée par la Directrice générale.

Une prime de responsabilité est versée en fin d'année civile aux directeurs généraux adjoints, au directeur de l'Administration, aux chefs de service et à leurs adjoints.

Les indemnités couvrent notamment les congés dans les foyers, les frais de déménagement et d'installation des agents nouvellement recrutés, ainsi que la participation de l'OMSA aux frais de retour dans les foyers en fin de contrat.

Budget général

Note 25 : Charges sociales

	31/12/2025	31/12/2024
Sécurité sociale	1 969 568 €	1 926 031 €
Retraite complémentaire	971 794 €	955 673 €
Prévoyance et mutuelle	214 843 €	207 992 €
Autres charges sociales	366 907 €	304 496 €
Total	3 523 112 €	3 394 192 €

Conformément à l'accord de sécurité sociale signé avec la République française, les membres du personnel du Siège de l'OMSA sont soumis à la législation française de sécurité sociale en ce qui concerne les branches :

- Maladie – maternité – décès
- Invalidité
- Vieillesse
- Accidents du travail

Concernant la retraite complémentaire, le personnel de l'OMSA cotise à une caisse autonome d'allocation vieillesse.

Note 26 : Autres charges d'exploitation

	31/12/2025	31/12/2024
Contributions aux Représentations	880 000 €	420 609 €
Part des contributions revenant aux RR et RSR	1 324 468 €	1 237 380 €
Dépenses diverses de gestion courante	62 387 €	6 177 €
Pertes sur créances irrécouvrables	194 810 €	156 470 €
Total	2 461 665 €	1 820 635 €

Les contributions aux Représentations correspondent à des dépenses des Représentations régionales et sous-régionales prises en charge directement par le Budget général. En 2025, un montant de 880 K€ a été versé aux Représentations ayant une situation déficitaire.

La part des contributions statutaires affectée aux Représentations est comptabilisée en charges puisque les contributions sont comptabilisées à 100 % en produits de Budget général (1,32 M€)

Note 27 : Dotation aux amortissements et aux provisions (cf. Notes 4, 7, 8 et 12 bis)

	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements	457 289 €	526 863 €
Dotations aux provisions d'exploitation	577 770 €	480 000 €
Dépréciation des contributions impayées	1 144 922 €	1 041 724 €
Total	2 179 981 €	2 048 588 €

Note 28 : Produits financiers

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts des comptes courants	58 801 €	137 514 €
Gains de change	1 761 €	15 666 €
Total	60 563 €	153 179 €

Tous les intérêts liés aux placements du Fonds de réserve sont comptabilisés en fonds propres et non en produits financiers dans le but de préserver les avoirs du Fonds de réserve. Ainsi le Fonds de réserve a constaté 64 K€ d'intérêts spécifiques. Les gains potentiels sur les placements sont comptabilisés en fonds propres et non en produits financiers.

Les gains de change résultent essentiellement des variations du taux de change entre le dollar américain et l'euro.

Budget général

Note 29 : Charges financières

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts sur emprunts	38 169 €	44 761 €
Pertes de change	33 641 €	2 879 €
Total	71 810 €	47 640 €

Note 30 : Solde des activités ordinaires

Le solde des activités ordinaires du Budget général s'élève à 218 K€. Cela signifie que les recettes ordinaires (contributions statutaires et extraordinaires, les autres recettes d'exploitation telles que les recettes perçues au titre des dossiers d'évaluation de statuts sanitaires des Membres, les frais de gestion provenant du Fonds mondial) ont été suffisantes pour couvrir les dépenses de fonctionnement en 2025.

Note 31 : Produits exceptionnels

	31/12/2025	31/12/2024
Produits de cession des immobilisations	0 €	1 581 €
Reprise des subventions	0 €	32 578 €
Total	0 €	34 159 €

Les subventions reçues par l'OMSA suite à l'achat de l'immeuble sis au 14 rue de Prony sont étalées sur la même durée que l'amortissement de l'immeuble.

La réforme du plan comptable général, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025, modernise les règles comptables françaises pour les exercices ouverts à partir de cette date. Elle a entraîné notamment la suppression de certains comptes dans le résultat exceptionnel.

Note 32 : Charges exceptionnelles

	31/12/2025	31/12/2024
Charges diverses	0 €	93 €
Total	0 €	93 €

Note 33 : Solde du Fonds de réserve

Le Fonds de réserve a été intégré au compte de Budget général depuis le 1^{er} janvier 2016.

Compte tenu du résultat de 2024 sur le Budget général, une somme de 200 K€ a été versée au Fonds de réserve en 2025.

Les charges et produits relatifs à ce Fonds de réserve sont enregistrés dans un compte de bilan afin de préserver son résultat. Les charges comprennent les frais bancaires (80 €). Les produits comprennent les intérêts bancaires (65 K€) et à une plus-value latente sur des placements financiers estimée à 24 K€ en fin d'année. Ainsi le résultat du Fonds de réserve au 31 décembre 2025 s'élève à 88 K€.

Note 34 : Variation de créances

La diminution des créances de 2,9 M€ représente la variation des créances entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025. Elle comprend principalement la variation des créances entre le Budget général et les autres entités de l'OMSA (-1,9 M€), la variation de la TVA en attente de remboursement (1 M€) et la variation des contributions appelées mais non payées par les Membres (-1,2 M€).

Note 35 : Variation des dettes

La diminution des dettes de 1,7 M€ représente la variation de dettes entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025. Elle inclut principalement la variation de dettes entre le Budget général et les autres entités de l'OMSA (-1,3 M€), la variation des contributions statutaires et extraordinaires appelées pour l'année N+1 et payées courant N (-0,8 M€), la variation des charges à payer (-0,5 M€), la variation des dettes envers les organismes sociaux français (0,1 M€) et la variation des dettes envers les fournisseurs non réglés au 31 décembre 2025 (0,8 M€).

2. Fonds Mondial pour la santé et le bien-être des animaux

110. Le Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial) est un fonds fiduciaire multi-donateurs par l'intermédiaire duquel l'Organisation collecte et gère les contributions volontaires des Membres (en plus de leurs contributions statutaires) ainsi que celles d'organisations intergouvernementales, de fondations philanthropiques, du secteur privé et d'autres sources. Créé par une résolution votée par les Membres en 2004, la base juridique du Fonds mondial fait partie des Textes fondamentaux depuis 2011.
111. Grâce aux contributions volontaires des partenaires financiers accordées au Fonds mondial, l'OMSA soutient le développement et la mise en œuvre de programmes et de projets, essentiels pour exécuter son mandat et atteindre les objectifs de ses plans stratégiques.
112. Les contributions volontaires perçues par le Fonds mondial complètent les contributions statutaires et extraordinaires reçues de la part des Membres (Budget général). Le Fonds mondial est un compte spécial de l'OMSA, créé en application de l'article 7.3 du Règlement financier et géré conformément aux règles administratives et financières de l'Organisation.
113. Le Fonds mondial est un compte spécial pluriannuel. La comptabilité du Fonds mondial est tenue suivant le principe que le résultat final sera nul (ni excédent, ni perte) ; en conséquence, les écarts annuels entre les recettes et les dépenses sont comptabilisés en variations des produits constatés d'avance.
114. Depuis le 1er janvier 2013, la comptabilité du Fonds mondial est une comptabilité d'engagement.

État de la situation financière (EUR)

A C T I F	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Actifs courants			
. Caisses		-	-
. Disponibilités	1	32 433 512	47 976 163
. Valeurs de placement	2	17 174 752	8 792 785
. Créances			
dont : (contributions à recevoir)		-	-
(créances opérationnelles)	3	251 372	219 897
(autres créances)	4	53 204 200	66 581 965
. Charges constatées d'avance	5	-	39 044
Total actifs courants		103 063 837	123 609 854
Actifs non courants			
. Immobilisations incorporelles		-	-
. Immobilisations corporelles		-	-
. Immobilisations financières		-	-
Total actifs non courants		-	-
TOTAL DE L'ACTIF		103 063 837	123 609 854
P A S S I F			
Passifs courants			
. Dettes			
dont : (créiteurs divers)	6	90 636 260	112 023 558
(dettes opérationnelles)	7	12 427 577	11 586 296
(avances sur contributions)		-	-
. Provisions pour risques et charges		-	-
Total passifs courants		103 063 837	123 609 854
Passifs non courants			
. Emprunt		-	-
. Autres dettes financières		-	-
. Subventions d'investissements		-	-
Total passifs non courants		-	-
TOTAL DU PASSIF		103 063 837	123 609 854
Actif net		-	-
A C T I F N E T / S I T U A T I O N N E T T E			
Report à nouveau (soldes cumulés)		-	-
Solde de l'exercice		-	-
TOTAL ACTIF NET / SITUATION NETTE		-	-

État de la performance financière (EUR)

	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits opérationnels			
Contributions statutaires		-	-
Contributions internes		-	-
Contributions volontaires	8	30 255 454	21 800 941
Subventions Fonds Mondial		-	-
Autres produits opérationnels	9	149 208	53
Reprises sur provisions		-	-
Total produits opérationnels		30 404 662	21 800 994
Charges opérationnelles			
Achats d'approvisionnement	10	119 251	960
Autres charges externes	11	12 573 331	5 931 430
Impôts		-	-
Salaires	12	3 601 896	3 991 221
Charges sociales	12	1 884 481	1 762 486
Autres charges opérationnelles	13	12 298 784	11 783 649
Dotations aux amortissements et provisions		-	-
Total charges opérationnelles	14	30 477 745	23 469 746
SOLDE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		(73 083)	(1 668 752)
Produits financiers	15	982 681	1 806 518
Charges financières	16	909 598	137 767
RESULTAT FINANCIER		73 083	1 668 752
SOLDE DES ACTIVITES ORDINAIRES		0	0
Produits exceptionnels		-	-
Charges exceptionnelles		-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-	-
SOLDE NET DE L'EXERCICE		-	-

**Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le
(EUR)**

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Solde des activités ordinaires		0	(0)
Solde des activités exceptionnelles		-	-
Amortissements		-	-
Profit/perte sur cessions d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des provisions pour risques et charges		-	-
Diminution/augmentation des créances		13 272 546	(9 543 083)
Diminution/augmentation des stocks		-	-
Diminution/augmentation des dettes		(20 433 230)	20 596 389
Diminution/augmentation des produits différés		-	-
Affectation au Fonds de réserve		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	17	(7 160 683)	11 053 306
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Achats d'immobilisations		-	-
Produits de la vente d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des prêts au personnel		-	-
Diminution/augmentation des immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-	-
Flux de trésorerie des activités de financement			
Subventions d'investissement		-	-
Emprunts		-	-
Remboursement des emprunts		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-	-
Diminution/augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		(7 160 683)	11 053 306
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		56 768 948	45 715 642
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		49 608 265	56 768 948

État des variations de l'actif net (EUR)

	Report à nouveau	Réserves	Excédent / Déficit net de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2023	-	-	-	-
Affectation du résultat de l'année précédente	-	-	-	-
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	-	-
sous total	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2024	-	-	-	-
Affectation du résultat de l'année précédente	-	-	-	-
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	-	-
sous total	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2025	-	-	-	-

L'état des variations de l'actif net est à zéro parce que La comptabilité du Fonds mondial est tenue suivant le principe que le résultat final sera nul (ni excédent, ni perte).

Notes

Note 1 : Disponibilités

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes bancaires en euros	29 375 697 €	43 180 411 €
Comptes bancaires en devises	3 057 815 €	4 795 752 €
Total	32 433 512 €	47 976 163 €

Les comptes bancaires en dollars et en livres sterling sont convertis en euros au cours de clôture.

Le montant au 31 décembre 2025 est en baisse, une partie des fonds ayant été placée sur des comptes à terme. Le niveau des disponibilités demeure toutefois élevé. De nouveaux placements seront effectués au début de l'année 2026.

Note 2 : Valeurs de placement

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes à terme et autres	17 174 752 €	8 792 785 €
Total	17 174 752 €	8 792 785 €

Les comptes à terme sont des propositions de placements intéressants car ils sont flexibles en terme de durée. Cette flexibilité répond bien aux spécificités propres aux contrats des partenaires financiers.

Note 3 : Créances opérationnelles

	31/12/2025	31/12/2024
Créances sur les autres entités de l'OMSA	251 372 €	219 897 €
Total	251 372 €	219 897 €

Les créances sur les autres entités de l'OMSA représentent les montants que les autres entités doivent reverser au Fonds mondial suite à des activités dont le coût réel a été inférieur au coût budgété (avances faites par le Fonds mondial).

Note 4 : Autres créances

	31/12/2025	31/12/2024
TVA déductible	154 872 €	267 057 €
Débiteurs divers	41 341 €	3 820 €
Baillleurs de fonds	53 007 987 €	66 311 088 €
Total	53 204 200 €	66 581 965 €

La ligne « baillleurs de fonds » correspond aux contributions pluriannuelles restant à recevoir au titre des contrats déjà signés avec les baillleurs.

Note 5 : Charges constatées d'avance

	31/12/2025	31/12/2024
Charges constatées d'avance	0 €	39 044 €
Total	0 €	39 044 €

Note 6 : Crédoiteurs divers

	31/12/2025	31/12/2024
Produits constatés d'avance	89 422 415 €	109 135 235 €
Contrats de jumelage	564 333 €	1 368 182 €
Charges à payer	641 086 €	1 365 774 €
Autres	8 425 €	154 367 €
Total	90 636 260 €	112 023 558 €

La diminution des passifs courants au 31 décembre 2025 tient principalement à la diminution du montant des crédoiteurs divers qui se décompose entre les produits constatés d'avance (89,42 M€), les montants de contrats pour des projets de jumelages (0,56 M€), les charges à payer (0,64 M€) et des autres crédoiteurs divers (8 K€).

Les produits constatés d'avance correspondent aux subventions signées (incluant les fonds reçus et les fonds pas encore reçus) et non encore dépensées au 31 décembre 2025.

Les dépenses réalisées en 2025 et non encore facturées au 31 décembre 2025 ont été comptabilisées en charges à payer.

Note 7 : Dettes opérationnelles

	31/12/2025	31/12/2024
Dettes envers les autres entités de l'OMSA	8 918 381 €	5 944 970 €
Fournisseurs	3 217 061 €	5 233 066 €
Experts	292 135 €	408 259 €
Total	12 427 577 €	11 586 296 €

La ligne « dettes envers les autres entités de l'OMSA » (8,9 M€) correspond aux montants qui ont été avancés au Fonds mondial par le Budget général et les Représentations régionales et sous-régionales. Le Fonds mondial a remboursé ces différentes entités en 2026.

La ligne « Fournisseurs » (3,2 M€) correspond principalement à des sous-subventions signées avec des partenaires.

Note 8 : Contributions volontaires

	31/12/2025	31/12/2024
Subventions	30 429 126 €	22 364 209 €
Variation des produits constatés d'avance	(173 672) €	(563 268) €
Total	30 255 454 €	21 800 941 €

L'OMSA a adopté pour le compte spécial du Fonds mondial une règle comptable qui est de produire un résultat nul au 31 décembre de chaque année en raison de la nature même de ce compte. L'OMSA a adopté la comptabilité d'engagement, y compris pour le Fonds mondial. Par conséquent le montant indiqué dans le compte « subventions » correspond à la partie des subventions rattachée à l'année 2025 (et non aux versements reçus).

L'évolution des contributions volontaires présentée dans l'état de la performance financière reflète principalement l'évolution des charges annuelles. Elle se décompose entre les subventions de l'exercice 2025 (30,43 M€) et la variation des produits constatés d'avance (-174 K€). Cette variation des produits constatés d'avance correspond aux contributions signées en 2025 mais qui seront décaissées lors des exercices suivants ; ce mode de comptabilisation est lié au fait que le Fonds mondial génère un résultat annuel nul.

Note 9 : Autres produits opérationnels

	31/12/2025	31/12/2024
Produits divers de gestion	149 208 €	53 €
Total	149 208 €	53 €

Note 10 : Achat d'approvisionnement

	31/12/2025	31/12/2024
Achats de fournitures de bureau	119 251 €	960 €
Total	119 251 €	960 €

Note 11 : Autres charges externes

	31/12/2025	31/12/2024
Prestations de service	8 923 680 €	2 807 904 €
Frais de gestion Siège	1 742 442 €	1 955 535 €
Locations	42 406 €	9 059 €
Entretien et maintenance	0 €	0 €
Frais de mission	1 687 987 €	1 116 954 €
Frais de réception	163 691 €	28 180 €
Frais bancaires	13 125 €	13 798 €
Total	12 573 331 €	5 931 430 €

Le montant des frais de gestion à verser au Budget général s'élève à 1,7 M€ comme indiqué dans les comptes du Fonds mondial.

Note 12 : Personnel et charges sociales

	31/12/2025	31/12/2024
Salaires	3 141 716 €	3 453 851 €
Primes	238 869 €	218 689 €
Indemnités	221 312 €	318 681 €
Charges sociales	1 884 481 €	1 762 486 €
Total	5 486 378 €	5 753 707 €

La part des salaires et des charges sociales (5,49 M€) correspond à 18 % des charges opérationnelles (contre 25 % en 2024 et 20 % en 2023).

Note 13 : Autres charges opérationnelles

	31/12/2025	31/12/2024
Autres entités de l'OMSA	11 795 123 €	10 387 951 €
Sous-subsidations	503 661 €	1 395 697 €
Total	12 298 784 €	11 783 649 €

Les autres charges opérationnelles correspondent à des tranches versées par les comptes du Fonds mondial aux Représentations régionales et sous-régionales. Ces tranches versées aux Représentations permettent à celles-ci de mettre en place certaines activités prévues dans les contrats avec les bailleurs de fonds.

Note 14 : Total des charges opérationnelles

Le montant total des charges opérationnelles et financières (30,48 M€) est en hausse en 2025 (+30 %) par rapport à 2024. Les charges opérationnelles incluent principalement les trois grands postes

Fonds mondial

suivants : les autres charges externes (cf. note 11), les frais de personnel (cf. note 12) et les autres charges opérationnelles (cf. note 13).

Ces charges opérationnelles et financières ont été dépensées pour différentes activités prévues dans les contrats signés avec les bailleurs. Le tableau suivant présente la répartition des dépenses par bailleurs de fonds.

Dépenses/Charges 2025 - Bailleurs	Détail	Montant total (€)
Membres		21 832 992
Allemagne	2 752 383	
Australie	1 523 360	
Canada	3 254 232	
Chine	860 914	
Corée (République de.)	118 412	
Espagne	142 484	
Etats Unis d'Amérique	3 848 281	
France	1 765 191	
Irlande	26 720	
Italie	3 325 387	
Japon	1 343 479	
Royaume Uni	2 842 317	
Suisse	29 832	
Organisations internationales		8 132 458
Banque mondiale	752 952	
Programme des Nations Unies pour le développement	175 702	
Union Européenne	7 203 804	
Fondations et partenariats secteur privé		429 545
Fondation Gates	267 294	
Confédération internationale des sports de chevaux	162 251	
Autres		992 348
Divers	992 348	
Total dépenses / charges		31 387 343

Note 15 : Produits financiers

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts sur comptes courants	48 362 €	3 950 €
Intérêts sur placements	768 286 €	1 415 043 €
Gains de changes	166 033 €	387 526 €
Total	982 681 €	1 806 518 €

Le gain de change « potentiel » comprend la valorisation des comptes bancaires détenus en devise en cours au 31/12/2025. En effet, la variation du taux de change US\$/ EUR (1 US\$ = 0,96256 € au 31/12/2024 et 1 US\$ = 0,85106 € au 31/12/2025) et le niveau de trésorerie disponible en US\$ (cf. notes 1 et 2) entraînent un gain de change théorique (« potentiel »).

Note 16 : Charges financières

	31/12/2025	31/12/2024
Pertes de change	909 598 €	137 767 €
Total	909 598 €	137 767 €

Les pertes de change « potentielles » correspondent à des pertes de change virtuelles calculées lors de la valorisation des comptes bancaires ouverts en devises au taux de change de fin d'année.

Note 17 : Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le 31/12/2025

On constate qu'il n'y a que des flux de trésorerie des activités opérationnelles et qu'il n'y a ni activités d'investissement ni activités de financement.

Une diminution de trésorerie et équivalents de trésorerie est enregistrée (7,16 M€) au 31 décembre 2025 :

- L'augmentation de créances de 13,27 M€ correspond principalement à la variation des soldes à la clôture sur les contrats de contributions signés avec les bailleurs et donc au montant reçu sur ces contrats (cf. note 4).
- La diminution des dettes de 20,43 M€ correspond principalement à :
 - ✓ les produits constatés d'avance correspondant aux subventions signées et non encore dépensées au 31/12/2025 (diminution de 20 M€, cf. note 6),
 - ✓ les contrats de jumelage restant à payer (diminution de 0,8 M€, cf. note 6),
 - ✓ les charges à payer correspondant principalement à une sous-subvention non encore payée au 31/12/2025 (diminution de 0,7 M€, cf. note 6),
 - ✓ les dettes envers les fournisseurs et les experts (diminution de 2 M€, cf. note 7),
 - ✓ la dette envers les autres entités (augmentation de 3 M€, cf. note 7).

3. Représentations régionales et sous-régionales

115. L'OMSA a établi des Représentations régionales pour les régions suivantes : Afrique, Amériques, Asie et Pacifique, Europe et Moyen-Orient.
116. L'objectif de ces Représentations est de fournir aux Membres de l'OMSA des services adaptés au plan régional, afin qu'ils puissent renforcer la surveillance et le contrôle des maladies animales dans leur région. Les informations relatives aux activités conduites par les Représentations sont présentées dans le rapport de la Directrice générale sur les activités de l'OMSA en 2025 (93GS/Adm-05).
117. En application de la Résolution N°6 adoptée le 26 mai 2006, un mécanisme de financement des Représentations régionales a été mis en place, par l'attribution de 8,33 % de la contribution statutaire des pays de la région au fonctionnement de la Représentation régionale.
118. La part des contributions statutaires allouées aux Représentations concernés correspond au montant théorique des contributions demandées aux Membres. Le montant d'impayés selon les régions est traduit sous forme de risque supporté par le Budget général.
119. Depuis le 1er janvier 2013, la comptabilité de l'OMSA est une comptabilité d'engagement.

120. Les quatre Représentations de la région Afrique sont :

La Représentation régionale Afrique - Mali

La Représentation régionale de l'OMSA pour l'Afrique a été créée par un accord du 17 octobre 2000 avec le Gouvernement de la République du Mali. Son siège est installé à Bamako.

Un nouvel accord signé le 28 mai 2013 régit l'installation et le fonctionnement d'une Représentation régionale de l'OMSA pour l'Afrique, déterminant les droits et obligations des parties, les privilèges et immunités qui devront être accordés par le Gouvernement de la République du Mali à l'OMSA, aux Représentants des Membres, à leurs experts et à leurs fonctionnaires dans l'exercice de leur mission et de leurs fonctions sur le territoire de la République du Mali.

Le Mali met à la disposition de la Représentation les locaux à titre gracieux.

La Représentation sous-régionale pour l'Afrique australe - Botswana

La Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Afrique australe a été créée en mai 2006 par un accord entre l'Organisation Mondiale de la Santé Animale et le Gouvernement de la République du Botswana. Son siège est installé à Gaborone.

Cette représentation a été établie pour couvrir les 15 Membres de l'OMSA dans la sous-région. Sa situation lui permet de communiquer avec la communauté économique régionale, la Communauté pour le Développement en Afrique Australe (SADC), qui a également son siège à Gaborone.

Elle est hébergée dans les locaux du Ministère de l'agriculture à titre gracieux.

La Représentation sous-régionale pour l'Afrique du nord - Tunisie

La Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Afrique du nord a été créée le 13 janvier 2009 par un accord entre l'Organisation Mondiale de la Santé Animale et le Gouvernement tunisien.

La Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Afrique du Nord a été établie pour couvrir les cinq Membres de l'OMSA de la région (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) en lien avec la Représentation régionale de l'OMSA pour l'Afrique basée à Bamako (Mali) et l'Union du Maghreb Arabe (UMA) qui a son siège à Rabat au Maroc. Pour certaines activités en lien avec le GF-TADs, le CRSA et le REMESA, l'Égypte est également associée.

Elle siège dans un bâtiment mis à disposition de la Représentation sous-régionale par le Ministère de l'agriculture de Tunisie à titre gracieux.

Depuis sa création, la Représentation était soutenue financièrement par une contribution du Gouvernement italien. Cette contribution arrivant à échéance le 31 décembre 2025, le Budget général a assuré la couverture des dépenses de fonctionnement de la Représentation pour l'année 2026.

La Représentation sous-régionale pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique - Kenya

La Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique a été établie à Nairobi (Kenya) suite à un accord signé en 2009 entre l'OMSA et le Gouvernement du Kenya.

Cette Représentation a été établie pour couvrir les Membres de l'OMSA de la région en lien avec la Représentation régionale de l'OMSA pour l'Afrique basée à Bamako (Mali) et pour ce qui concerne les Seychelles et la Tanzanie, aussi la Représentation sous-régionale pour l'Afrique australe basée à Gaborone (Botswana) : Burundi, Comores, Djibouti, Ethiopie, Erythrée, Kenya, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Sud Soudan et Tanzanie.

Elle siège dans des locaux dont le loyer est payé par le Kenya.

Représentations régionales et sous-régionales

Le Gouvernement du Kenya verse une contribution financière spécifique à l'OMSA afin de soutenir partiellement le fonctionnement de la Représentation.

121. Le tableau ci-dessous montre les recettes et les dépenses de l'ensemble des Représentations de la région Afrique :

Solde au 1er janvier 2025	193 052	(93 024)	-	(7 593)	92 434
Recettes	Réalizations 2025 Bamako	Réalizations 2025 Gaborone	Réalizations 2025 Tunis	Réalizations 2025 Nairobi	Réalizations 2025 Afrique
1. Contributions volontaires	-	-	-	-	-
2. Part des contributions statutaires	186 730	-	-	-	186 730
3. Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	2 128 861	901 509	494 100	2 302 178	5 826 649
4. Autres produits	125 276	190 000	120 000	380 125	815 400
TOTAL	2 440 867	1 091 509	614 100	2 682 302	6 828 779
Dépenses par chapitres budgétaires	Réalizations 2025 Bamako	Réalizations 2025 Gaborone	Réalizations 2025 Tunis	Réalizations 2025 Nairobi	Réalizations 2025 Afrique
1. Gestion de l'information	60 890	51 095	-	-	-
2. Elaboration et application de normes	-	-	-	-	-
3. Renforcement des capacités	1 167 481	107 155	-	132 058	1 406 693
4. Initiatives globales	893 612	731 436	306 176	2 251 557	4 182 781
5. Collaboration internationale	-	-	-	-	-
6. Gouvernance institutionnelle	3 660	7 253	5 916	11 718	28 548
7. Administration générale	72 290	41 373	16 514	115 340	245 517
8. Représentations régionales et sous-régionales	116 810	144 264	160 069	208 395	629 539
9. Dotations aux amortissements et provisions	2 692	6 620	407	4 118	13 837
TOTAL	2 317 436	1 089 197	489 082	2 723 186	6 506 915
Solde de la période	123 432	2 312	125 019	(40 884)	321 864
Solde au 31 décembre 2025	316 483	(90 712)	125 019	(48 477)	414 298

122. Les deux Représentations de la région des Amériques sont :

Regional Représentation pour les Amériques - Argentine

La Représentation régionale de l'OMSA pour les Amériques a été officiellement établie à Buenos Aires (Argentine) suite à un accord signé le 24 novembre 2003 entre l'OMSA et le Gouvernement de la République d'Argentine.

Le Gouvernement de la République Argentine verse une contribution financière spécifique à l'OMSA pour assurer le fonctionnement de la Représentation à Buenos-Aires.

Il met les locaux nécessaires à la disposition de la Représentation à titre gracieux.

La Représentation sous-régionale pour l'Amérique centrale - Panama

La Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Amérique centrale a été établie à Panama (Panama) suite à un accord signé le 28 novembre 2006 entre l'OMSA et le Gouvernement de la République de Panama.

Le gouvernement du Panama verse une contribution financière spécifique à l'OMSA pour assurer le fonctionnement de la Représentation et finance le loyer des locaux.

Représentations régionales et sous-régionales

123. Le tableau ci-dessous montre les recettes et les dépenses de l'ensemble des Représentations de la région des Amériques :

Solde au 1er janvier 2025	395 751	740 134	1 135 885
Recettes	Réalisations 2025 Buenos Aires	Réalisations 2025 Panama	Réalisations 2025 Amériques
1. Contributions volontaires	101 277	158 117	259 394
2. Part des contributions statutaires	262 474	-	262 474
3. Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	282 098	58 196	340 294
4. Autres produits	6 569	127	6 696
TOTAL	652 418	216 439	868 858
Dépenses par chapitres budgétaires	Réalisations 2025 Buenos Aires	Réalisations 2025 Panama	Réalisations 2025 Amériques
1. Gestion de l'information	-	-	-
2. Elaboration et application de normes	105 282	-	105 282
3. Renforcement des capacités	-	73	73
4. Initiatives globales	177 075	58 123	235 198
5. Collaboration internationale	-	-	-
6. Gouvernance institutionnelle	10 285	2 938	13 223
7. Administration générale	41 697	29 987	71 684
8. Représentations régionales et sous-régionales	237 931	57 105	295 035
9. Dotations aux amortissements et provisions	3 066	1 265	4 331
TOTAL	575 336	149 491	724 827
Solde de la période	77 082	66 949	144 031
Solde au 31 décembre 2025	472 833	807 083	1 279 916

124. Les deux Représentations de la région Asie sont :

La Représentation régionale de l'Asie et le Pacifique - Japon

Le premier bureau régional de l'OMSA en Asie a été ouvert en 1971 à Tokyo.

L'Assemblée mondiale de l'OMSA a décidé de renforcer ce bureau en 1990. Un accord relatif aux privilèges et immunités de la Représentation régionale de l'OMSA pour l'Asie et le Pacifique a été signé le 20 décembre 2019 entre l'OMSA et le Gouvernement du Japon.

Le gouvernement du Japon verse une contribution financière spécifique à l'OMSA pour assurer le fonctionnement de la Représentation. Depuis le 1er août 2013, la totalité des contributions volontaires du Japon est gérée au travers du Fonds mondial.

La Représentation sous-régionale pour l'Asie du Sud-Est - Thaïlande

L'Unité de Coordination Régionale pour le programme de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est, prédécesseur de la Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Asie du Sud-Est, a été établie en 1997 à Bangkok (Thaïlande) pour diriger la campagne de lutte contre la fièvre aphteuse. Cette unité a été transformée en Représentation sous-régionale en 2009 afin de faire face à des missions plus importantes.

Elle reçoit des contributions volontaires des Membres de la région pour alimenter le programme SEACFMD.

Le gouvernement de la Thaïlande met à la disposition de la Représentation des locaux à titre gracieux.

125. Le tableau ci-dessous montre les recettes et les dépenses de l'ensemble des Représentations de la région Asie :

Solde au 1er janvier 2025	1 756 049	454 831	2 210 880
Recettes	Réalisations 2025 Tokyo	Réalisations 2025 Bangkok	Réalisations 2025 Asie
1. Contributions volontaires	-	59 291	59 291
2. Part des contributions statutaires	257 740	-	257 740
3. Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	2 047 045	1 295 725	3 342 770
4. Autres produits	2 397	40 000	42 397
TOTAL	2 307 182	1 395 016	3 702 197
Dépenses par chapitres budgétaires	Réalisations 2025 Tokyo	Réalisations 2025 Bangkok	Réalisations 2025 Asie
1. Gestion de l'information	40 421	10 250	50 670
2. Elaboration et application de normes	-	-	-
3. Renforcement des capacités	20 183	31 529	51 712
4. Initiatives globales	1 662 156	1 216 541	2 878 697
5. Collaboration internationale	35 971	-	35 971
6. Gouvernance institutionnelle		4 798	4 798
7. Administration générale	104 289	46 590	150 879
8. Représentations régionales et sous-régionales	236 460	48 095	284 556
9. Dotations aux amortissements et provisions	429	2 280	2 709
TOTAL	2 099 909	1 360 084	3 459 993
Solde de la période	207 273	34 932	242 204
Solde au 31 décembre 2025	1 963 321	489 763	2 453 084

126. Les trois Représentations de la région Europe sont :

La Représentation régionale à Moscou

La Représentation régionale de l'OMSA à Moscou (Russie) a été créée le 6 mars 2013. En vertu de l'accord signé, la Fédération de Russie verse une contribution volontaire spécifique à l'OMSA pour assurer le fonctionnement de la Représentation à Moscou.

De plus, un accord a été signé en 2017 entre le Ministère des finances de Russie et l'OMSA, aux termes duquel le Ministère des finances verse à l'OMSA un montant consacré à la location des locaux occupés par le bureau de la Représentation régionale.

La Représentation sous-régionale à Bruxelles

La Représentation sous-régionale de l'OMSA à Bruxelles (Belgique) a été créée le 1er janvier 2007.

Depuis le début de l'année 2013, la Représentation a emménagé dans les locaux de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA), à titre gracieux.

La Représentation sous-régionale pour l'Asie centrale - Kazakhstan

L'Unité de coordination sous-régionale de l'OMSA pour la fièvre aphteuse à Astana (Kazakhstan) a été créée le 15 octobre 2013.

En accord avec la Résolution n°15 adoptée par l'Assemblée mondiale des Délégués en mai 2017, l'Unité de coordination est devenue une Représentation sous-régionale (RSR) de l'OMSA pour l'Asie centrale.

Le gouvernement de la République du Kazakhstan s'engage à verser une contribution financière spécifique pour assurer le fonctionnement de la Représentation sous-régionale et à mettre à disposition les locaux pouvant accueillir cette Représentation sous-régionales.

Elle est hébergée dans les locaux du Ministère de l'agriculture à titre gracieux.

Représentations régionales et sous-régionales

127. Le tableau ci-dessous montre les recettes et les dépenses de l'ensemble des Représentations de la région Europe :

Solde au 1er janvier 2025	269 342	2 571 202	1 033 216	3 873 760
Recettes	Réalizations 2025 Bruxelles	Réalizations 2025 Moscou	Réalizations 2025 Astana	Réalizations 2025 Europe
1. Contributions volontaires		248 580	214 832	463 412
2. Part des contributions statutaires	127 292	423 956		551 248
3. Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	311 210	335 170	313 109	959 488
4. Autres produits	5 185	248 069	4 744	257 997
TOTAL	443 687	1 255 774	532 684	2 232 145
Dépenses par chapitres budgétaires	Réalizations 2025 Bruxelles	Réalizations 2025 Moscou	Réalizations 2025 Astana	Réalizations 2025 Europe
1. Gestion de l'information		1 909	-	1 909
2. Elaboration et application de normes		817	-	817
3. Renforcement des capacités			76 395	76 395
4. Initiatives globales	470 750	332 113	239 455	1 042 318
5. Collaboration internationale		1 528		1 528
6. Gouvernance institutionnelle	3 993	9 306	9 042	22 342
7. Administration générale	7 991	86 853	16 330	111 173
8. Représentations régionales et sous-régionales	154 418	222 958	140 997	518 373
9. Dotations aux amortissements et provisions	1 342	1 047	26 018	28 408
TOTAL	638 494	656 531	508 237	1 803 262
Solde de la période	(194 807)	599 243	24 447	428 884
Solde au 31 décembre 2025	74 535	3 170 445	1 057 664	4 302 644

128. Les deux Représentations de la région du Moyen-Orient sont :

La Représentation Régionale pour le Moyen-Orient - Liban

La Représentation régionale de l'OMSA pour le Moyen-Orient dont le siège est à Beyrouth a été créée par un accord signé le 17 décembre 1998 entre l'OMSA et le gouvernement de la République libanaise. Cet accord a été renouvelé le 5 août 2004.

Le gouvernement du Liban s'engage à verser une contribution financière spécifique pour assurer le fonctionnement de la Représentation. Cependant il n'a pas versé cette contribution depuis 2018.

La Représentation siège dans des locaux attribués par le ministère de l'Agriculture à titre gracieux.

La Représentation sous-régionale à Abou Dabi – Emirats Arabes Unis

À l'occasion de la 15^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OMSA pour le Moyen-Orient (novembre 2019), l'OMSA a ouvert officiellement une Représentation sous-régionale à Abou Dhabi. Ce nouveau bureau renforcera la coopération de l'OMSA avec les Membres de la région (Arabie Saoudite, Bahreïn, Emirats Arabes Unis, Koweït, Oman, Qatar et le Yémen). Grâce au soutien financier des autorités des Emirats Arabes Unis, le programme de travail de

Représentations régionales et sous-régionales

cette Représentation s'attachera aux problématiques majeures suivantes : le contrôle des maladies transfrontalières, notamment certaines zoonoses et les maladies des camélidés, le bien-être animal, et l'application des normes de l'OMSA dans les échanges commerciaux.

Elle est hébergée dans les locaux de l'ADAFSA (Abu Dhabi Agriculture and Food Safety Authority) à titre gracieux.

129. Le tableau ci-dessous montre les recettes et les dépenses de l'ensemble des Représentations de la région du Moyen-Orient :

Solde au 1er janvier 2025	(5 118)	-	(5 118)
Recettes	Réalisations 2025 Beyrouth	Réalisations 2025 Abou Dhabi	Réalisations 2025 Moyen-Orient
1. Contributions volontaires	7 765	383 009	390 774
2. Part des contributions statutaires	66 276	-	66 276
3. Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	105 864	-	105 864
4. Autres produits	62 053	-	62 053
TOTAL	241 958	383 009	624 967
Dépenses par chapitres budgétaires	Réalisations 2025 Beyrouth	Réalisations 2025 Abou Dhabi	Réalisations 2025 Moyen-Orient
1. Gestion de l'information	17 255	31 014	48 269
2. Elaboration et application de normes	-	-	-
3. Renforcement des capacités	-	-	-
4. Initiatives globales	79 297	22 653	101 951
5. Collaboration internationale		1 839	1 839
6. Gouvernance institutionnelle	10 058	8 974	19 032
7. Administration générale	29 049	15 760	44 809
8. Représentations régionales et sous-régionales	128 495	302 769	431 264
9. Dotations aux amortissements et provisions	34 657	-	34 657
TOTAL	298 811	383 009	681 820
Solde de la période	(56 853)	-	(56 853)
Solde au 31 décembre 2025	(61 971)	-	(61 971)

4. La Caisse autonome d'allocation vieillesse de l'OMSA

130. La caisse autonome d'allocation vieillesse de l'OMSA est une caisse de retraite complémentaire créée en 1960, étendue à l'ensemble du personnel du Siège en 1984. Elle est administrée par la Direction Générale de l'OMSA.

État de la situation financière (EUR)

<u>A C T I F</u>	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Actifs courants			
. Caisses		-	-
. Disponibilités	1	1 213 387	8 491 929
. Valeurs de placement	2	20 424 611	11 640 336
. Créances			
dont : (contributions à recevoir)		-	-
(créances opérationnelles)		-	-
(autres créances)	3	-	6 480
. Charges constatées d'avance		-	-
Total actifs courants		21 637 998	20 138 745
Actifs non courants			
. Immobilisations incorporelles		-	-
. Immobilisations corporelles		-	-
. Immobilisations financières		-	-
Total actifs non courants		-	-
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>		21 637 998	20 138 745
<u>P A S S I F</u>			
Passifs courants			
. Dettes			
dont : (créiteurs divers)	4	73 906	5 663
(dettes opérationnelles)	5	20 279	12 135
(avances sur contributions)		-	-
. Provisions pour risques et charges		-	-
Total passifs courants		94 185	17 798
Passifs non courants			
. Emprunt		-	-
. Autres dettes financières		-	-
. Subventions d'investissements		-	-
Total passifs non courants		-	-
TOTAL DU PASSIF		94 185	17 798
Actif net		21 543 813	20 120 947
<u>ACTIF NET / SITUATION NETTE</u>			
Report à nouveau (soldes cumulés)		20 116 603	18 470 744
Solde de l'exercice		1 427 211	1 650 202
TOTAL ACTIF NET / SITUATION NETTE		21 543 813	20 120 947

État de la performance financière (EUR)

	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits opérationnels			
Contributions statutaires		-	-
Contributions internes		-	-
Contributions volontaires		-	-
Subventions Fonds Mondial		-	-
Autres produits opérationnels	6	2 018 900	1 956 388
Reprises sur provisions		-	-
Total produits opérationnels		<u>2 018 900</u>	<u>1 956 388</u>
Charges opérationnelles			
Achats d'approvisionnement		-	-
Autres charges externes	7	58 214	20 556
Impôts		-	-
Personnel	8	1 107 879	811 585
Charges sociales		-	-
Autres charges opérationnelles		-	-
Dotations aux amortissements et provisions		-	-
Total charges opérationnelles		<u>1 166 093</u>	<u>832 141</u>
SOLDE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		<u>852 806</u>	<u>1 124 248</u>
Produits financiers	9	615 730	570 348
Charges financières	10	41 326	44 393
RESULTAT FINANCIER		<u>574 405</u>	<u>525 955</u>
SOLDE DES ACTIVITES ORDINAIRES		<u>1 427 211</u>	<u>1 650 202</u>
Produits exceptionnels		-	-
Charges exceptionnelles		-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL		<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE NET DE L'EXERCICE	10	<u>1 427 211</u>	<u>1 650 202</u>

**Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le
(EUR)**

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Solde des activités ordinaires		1 427 211	1 650 202
Solde des activités exceptionnelles		-	-
Amortissements		-	-
Profit/perte sur cessions d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des provisions pour risques et		-	-
Diminution/augmentation des créances		-	-
Diminution/augmentation des stocks		-	-
Diminution/augmentation des dettes		82 866	(2 499)
Diminution/augmentation des produits différés		(4 344)	9 367
Affectation du résultat de l'année précédente		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		1 505 733	1 657 070
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Achats d'immobilisations		-	-
Produits de la vente d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des prêts au personnel		-	-
Diminution/augmentation des immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-	-
Flux de trésorerie des activités de financement			
Subventions d'investissement		-	-
Emprunts		-	-
Remboursement des emprunts		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-	-
Diminution/augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		1 505 733	1 657 070
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		20 132 265	18 475 195
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		21 637 998	20 132 265

État des variations de l'actif net (EUR)

	Report à nouveau	Réserves	Excédent / Déficit net de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2023	16 601 772	16 968	1 842 637	18 461 377
Affectation du résultat de l'année précédente	1 842 637	-	(1 842 637)	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-
Variations des plus ou moins values latentes	-	9 367	-	9 367
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	1 650 202	1 650 202
sous total	1 842 637	9 367	(192 435)	1 659 570
Solde au 31 décembre 2024	18 444 409	26 336	1 650 202	20 120 947
Affectation du résultat de l'année précédente	1 650 202	-	(1 650 202)	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-
Variations des plus ou moins values latentes	-	(4 344)	-	(4 344)
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	1 427 211	1 427 211
sous total	1 650 202	(4 344)	(222 992)	1 422 867
Solde au 31 décembre 2025	20 094 611	21 991	1 427 211	21 543 813

Notes**Note 1: Disponibilités**

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes bancaires en euros	1 213 387 €	8 491 929 €
Total	1 213 387 €	8 491 929 €

Note 2: Valeurs de placement

	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts d'Etat et autres	19 899 455 €	11 172 641 €
Valeurs mobilières de placement	44 376 €	17 222 €
Comptes sur livret	480 780 €	450 474 €
Total	20 424 611 €	11 640 336 €

Les placements comprennent les obligations d'État et autres obligations, les comptes à terme et les comptes d'épargne. Des placements à plus long terme sont possibles dans le cadre de la gestion de placements de la Caisse de retraite.

Note 3: Autres créances

	31/12/2025	31/12/2024
TVA déductible sur autres biens et services	0 €	6 480 €
Total	0 €	6 480 €

Bien que non soumise à la TVA, l'OMSA peut récupérer la TVA qu'elle acquitte sur certaines charges et immobilisations.

Note 4: Créancier divers

	31/12/2025	31/12/2024
Créanciers divers	0 €	2 011 €
Charges à payer	73 906 €	3 652 €
Total	73 906 €	5 663 €

Les charges à payer comprennent des pensions de retraite de décembre 2025 ou le remboursement de cotisations pour des agents ayant quitté l'OMSA en 2025 qui seront payés en 2026.

Note 5: Dettes opérationnelles

	31/12/2025	31/12/2024
Budget Général	20 279 €	12 135 €
Total	20 279 €	12 135 €

Les dettes d'exploitation sont des dettes envers le siège de l'OMSA et ont été remboursées par la Caisse de retraite en 2026.

Note 6: Autres produits opérationnels

	31/12/2025	31/12/2024
Cotisations - OMSA	1 514 490 €	1 471 715 €
Cotisations - personnel	504 410 €	484 673 €
Total	2 018 900 €	1 956 388 €

Les autres produits opérationnels correspondent aux cotisations à la Caisse de retraite.

Les cotisations représentent un pourcentage du traitement. Le montant et la répartition des cotisations sont fixés de la façon suivante :

- 6 % versés par les membres du personnel sur leur traitement ;
- 18 % versés par l'OMSA sur le traitement des membres du personnel.

Note 7: Autres charges externes

	31/12/2025	31/12/2024
Prestations de services	53 355 €	15 787 €
Frais bancaires	4 859 €	4 768 €
Total	58 214 €	20 556 €

Note 8: Personnel

	31/12/2025	31/12/2024
Pensions	830 026 €	649 789 €
Remboursement de cotisations	277 854 €	161 796 €
Total	1 107 879 €	811 585 €

Les pensions sont versées à 34 employés retraités (ou ayants droit) pour un montant total de 830 K€. Lorsqu'un membre du personnel atteint l'âge légal de la retraite et cesse ses fonctions au sein de l'OMSA, il se voit verser une pension de retraite complémentaire, s'ajoutant pour les ayants droit concernés par les cotisations effectuées à celles allouées par la caisse nationale française de vieillesse (aux termes de l'accord de la Sécurité Sociale du 12/04/1984). Le montant cumulé des deux allocations représente une proportion du dernier traitement d'activité, qui varie suivant la durée des services.

En cas de départ anticipé d'un membre du personnel à la suite du non-renouvellement ou de la résiliation du contrat d'engagement du fait de l'OMSA ou de l'intéressé, celui-ci peut, sur sa demande, être remboursé de 30 % du montant cumulé des cotisations versées par l'OMSA et par lui-même pendant son temps de service. Ce remboursement est automatique si l'intéressé a accompli moins de trois ans de service. En 2025, 22 agents ont été remboursés pour un montant total de 278 K€.

Note 9: Produits financiers

	31/12/2025	31/12/2024
Gains sur valeurs mobilières et obligations	476 193 €	534 570 €
Intérêts des comptes courants	139 537 €	35 778 €
Total	615 730 €	570 348 €

Les produits financiers comprennent les intérêts bancaires effectivement perçus et les plus-values latentes.

Note 10: Charges financières

	31/12/2025	31/12/2024
Pertes sur valeurs mobilières	41 326 €	44 393 €
Total	41 326 €	44 393 €

Les charges financières correspondent à des moins-values latentes sur des placements évalués au cours du 31/12/2025.

5. La Caisse commune d'allocation vieillesse du personnel des Représentations régionales, sous-régionales et des bureaux de l'OMSA

131. La création de la caisse de retraite pour le personnel des Représentations régionales, sous-régionales et des Bureaux de l'OMSA a été approuvée par les l'Assemblée mondiale des Délégués lors de la 83ème Session générale pour une entrée en vigueur le 1er juin 2015. L'adhésion à cette caisse de retraite a lieu sur une base volontaire. Cette caisse est gérée par le siège de l'OMSA.

État de la situation financière
(EUR)

A C T I F	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Actifs courants			
. Caisses		-	-
. Disponibilités	1	510 147	1 373 991
. Valeurs de placement	2	805 019	3 592
. Créances			
dont : (contributions à recevoir)		-	-
(créances opérationnelles)	3	562 036	299 154
(autres créances)		-	-
. Charges constatées d'avance		-	-
Total actifs courants		1 877 202	1 676 737
Actifs non courants			
. Immobilisations incorporelles		-	-
. Immobilisations corporelles		-	-
. Immobilisations financières		-	-
Total actifs non courants		-	-
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>		1 877 202	1 676 737
P A S S I F			
Passifs courants			
. Dettes			
dont : (créiteurs divers)	4	-	9 378
(dettes opérationnelles)		-	-
(avances sur contributions)		-	-
. Provisions pour risques et charges		-	-
Total passifs courants		-	9 378
Passifs non courants			
. Emprunt		-	-
. Autres dettes financières		-	-
. Subventions d'investissements		-	-
Total passifs non courants		-	-
<u>TOTAL DU PASSIF</u>		-	9 378
Actif net		1 877 202	1 667 358
A C T I F N E T / S I T U A T I O N N E T T E			
Report à nouveau (soldes cumulés)		1 667 358	1 367 500
Solde de l'exercice		209 844	299 858
<u>TOTAL ACTIF NET / SITUATION NETTE</u>		1 877 202	1 667 358

État de la performance financière (EUR)

	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits opérationnels			
Contributions statutaires		-	-
Contributions internes		-	-
Contributions volontaires		-	-
Subventions Fonds Mondial		-	-
Autres produits opérationnels	5	270 407	299 154
Reprises sur provisions		-	-
Total produits opérationnels		<u>270 407</u>	<u>299 154</u>
Charges opérationnelles			
Achats d'approvisionnement		-	-
Autres charges externes	6	73	261
Impôts		-	-
Personnel	7	81 817	50 265
Charges sociales		-	-
Autres charges opérationnelles		-	-
Dotations aux amortissements et provisions		-	-
Total charges opérationnelles		<u>81 890</u>	<u>50 526</u>
SOLDE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		<u>188 517</u>	<u>248 627</u>
Produits financiers	8	21 327	51 231
Charges financières		-	-
RESULTAT FINANCIER		<u>21 327</u>	<u>51 231</u>
SOLDE DES ACTIVITES ORDINAIRES		<u>209 844</u>	<u>299 858</u>
Produits exceptionnels		-	-
Charges exceptionnelles		-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL		<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE NET DE L'EXERCICE		<u>209 844</u>	<u>299 858</u>

**Tableau des flux de trésorerie de l'année finissant le
(EUR)**

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Solde des activités ordinaires		209 844	299 858
Solde des activités exceptionnelles		-	-
Amortissements		-	-
Profit/perte sur cessions d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des provisions pour risques et		-	-
Diminution/augmentation des créances		(262 883)	(230 280)
Diminution/augmentation des stocks		-	-
Diminution/augmentation des dettes		(9 378)	(2 178)
Diminution/augmentation des produits différés		-	-
Affectation du résultat de l'année précédente		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		(62 417)	67 400
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Achats d'immobilisations		-	-
Produits de la vente d'immobilisations		-	-
Diminution/augmentation des prêts au personnel		-	-
Diminution/augmentation des immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-	-
Flux de trésorerie des activités de financement			
Subventions d'investissement		-	-
Emprunts		-	-
Remboursement des emprunts		-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-	-
Diminution/augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		(62 417)	67 400
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		1 377 583	1 310 183
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		1 315 166	1 377 583

État des variations de l'actif net
(EUR)

	Report à nouveau	Réserves	Excédent / Déficit net de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2023	1 049 866	-	317 634	1 367 500
Affectation du résultat de l'année précédente	317 634	-	(317 634)	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-
Variations des plus ou moins values latentes	-	-	-	-
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	299 858	299 858
sous total	317 634	-	(17 776)	299 858
Solde au 31 décembre 2024	1 367 500	-	299 858	1 667 358
Affectation du résultat de l'année précédente	299 858	-	(299 858)	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-
Variations des plus ou moins values latentes	-	-	-	-
Affectation aux autres entités de l'OMSA	-	-	-	-
Affectation au Budget ordinaire	-	-	-	-
Solde net de l'exercice	-	-	209 844	209 844
sous total	299 858	-	(90 014)	209 844
Solde au 31 décembre 2025	1 667 358	-	209 844	1 877 202

Notes**Note 1 : Disponibilités**

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes bancaires en euros	510 147 €	1 373 991 €
Total	510 147 €	1 373 991 €

Note 2 : Valeurs de placement

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes sur livret et autres	805 019 €	3 592 €
Total	805 019 €	3 592 €

Note 3 : Créances opérationnelles

	31/12/2025	31/12/2024
Représentations régionales et sous-régionales	562 036 €	299 154 €
Total	562 036 €	299 154 €

Note 4 : Créanciers divers

	31/12/2025	31/12/2024
Créanciers divers	0 €	1 854 €
Charges à payer	0 €	7 524 €
Total	0 €	9 378 €

Note 5 : Contributions de la Caisse de retraite

	31/12/2025	31/12/2024
Cotisations - OMSA	207 238 €	224 383 €
Cotisations - personnel	63 169 €	74 770 €
Total	270 407 €	299 154 €

Au 31/12/2025, 31 (30 en 2024) agents ont adhéré à cette caisse.

Note 6 : Autres charges externes

	31/12/2025	31/12/2024
Frais bancaires	73 €	261 €
Total	73 €	261 €

Note 7 : Personnel

	31/12/2025	31/12/2024
Remboursement de cotisations	81 817 €	50 265 €
Total	81 817 €	50 265 €

En 2025, des cotisations ont été remboursées à 3 agents (contre 5 en 2024).

Note 8 : Produits financiers

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts des comptes courants	21 327 €	51 231 €
Total	21 327 €	51 231 €

VII. Certificat par l'Expert Comptable

Conformément aux termes de notre contrat, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'**Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA)** relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	125 083 971 €
Produits opérationnels :	52 224 960 €
Résultat net comptable :	1 188 400 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Saint Mandé,

Le 16 mars 2026

Signature

Jean-Louis LAVIGNE
Expert-comptable associé